

BONNISSANT

Histoire de la famille BONNISSANT, Manche, Loire-Atlantique

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 20.08.2019 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**

Arbre généalogique descendant interactif

Histoire	2
patronyme	2
localisation.....	2
l'Hermitage à Nantes	3
Aiguillon (quai)	3
Misery ou Miseri (coteau de)	4
Piperie (quai de la)	5
enfance de Jules Verne à Chantenay.....	5
les activités professionnelles.....	5
commis aux vivres	5
la construction navale à Chantenay au 18 et 19èmes siècles	5
les Bonnissant et la construction navale	6
l'inscription maritime	6
vocabulaire.....	7
les chantiers de construction en 1837	7
les chantiers de construction en 1848	8
construction d'un bateau de sauvetage	8
les clous arrivent de Normandie par la mer	8
le niveau culturel	10
l'incroyable niveau social.....	10
légende :	12
mon ascendance à Thomas Bonnissant x1720 Yvonne Commis	12
descendance de Thomas Bonnissant x1720 Yvonne Commis	12
Pierre Bonnissant x1757 Catherine Douillard	14
Anne Bonnissant x Jean Moreau	17
Joseph Bonnissant x 1796 Anne Fleury.....	17
Anne-Marie Bonnissant x 1818 François Ridel	20
Marie-Anne Bonnissant x 1821 Pierre Ridel.....	21
Luce Bonnissant x 1823 Enoch Chauvelon	21
Louis-Mathurin Bonnissant	22
Eugène-Félix Bonnissant	22
Mathurin Bonnissant x1814 Marie Soulard	23
Joséphine-Marie Bonnissant x1838 Jean Halbert	25
Edouard Halbert x1875 Marie-Elisabeth Mounier	26
Edouard Halbert x1907 Madeleine Allard.....	26
Etienne Chauvet x 1880 Mathilde Perthuis	26

Jean-Laurent Bonnissant x 1767 Anne Cadou	27
Adélaïde Bonnissant x Charles Lamy	30
à travers les archives de Loire-Atlantique	30
registre indicateur de la table alphabétique du répertoire des formalités	30
table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires	30
1838 : succession de Françoise Soulard	30
1848 : acquêt par Henri Halbert et Joséphine Bonnissant	31
1852 : succession d'Henri-Jean Halbert	32
1875 : succession de Josephine Bonnissant	32
autres Bonnissant	35

Histoire

Il n'y a que très peu d'années existantes pour Sénoville.

déposé par la mairie : 1693-1694 et 1794-1803

registre de catholicité : 1804-1880

Fait : table des décès 1792-1802 néant

fait : Chantenay tables BMS 1823-1832 ; 1843-1862 – Recensement 1836

Nantes tables BMS 1843-1882 ; tables décès 1893-2002

patronyme

Le patronyme BONNISSANT souvent orthographié BONNISSENT dans la Manche, est un composé hybride latino-germanique *Bonisind* (*Bon* du latin *Bonus*, *-sind*, voyage) (MORLET M.T., dictionnaire étymologique, Paris, 1991).

Une famille Bonnissant arrive à Chantenay vers 1750.

Aujourd'hui on trouve 84 Bonnissent dans la Manche, 11 dans le Calvados, et 7 en Ile-et-Vilaine, dont 3 avec un a Bonnissant.

localisation



IGN 2018

l'Hermitage à Nantes



Plan de l'Hermitage et de la maison de Launay, Nantes, 6 février 1711¹, par Sulpice Hordebourg, arpenteur royal, et François Roussel, architecte. (Perspective cavalière des édifices.)

Aiguillon (quai)

« 1756 : Le quartier actuel de l'Hermitage², élevé sur le coteau de Miséri, où il n'y avait encore en 1677, que quelques cases de pêcheurs et le couvent des Capucins. Le pied de ce rocher baignait dans la Loire, et les premiers quais n'y furent établis qu'en 1756, sous le nom d'Aiguillon, qu'ils ont retenu.

1763 : Le bureau arrête que, conformément au plan dressé par A. Ceneray, il sera établi un chemin praticable depuis les Cent-Pas, jusqu'à la Piperie, et que le chemin servira de hâlage pour remonter les navires et éviter la montée du coteau. Il paraît qu'autrefois il n'y avait aucun passage au pied de la colline (Verger, Archives, III, 227). - Dans le mois de novembre suivant, le bureau arrêta que ledit quai porterait le nom de quai de l'Aiguillon, et que ce nom serait gravé sur une pierre, avec la date de 1763, et les armes du duc. Cette pierre sera placée dans un lieu éminent du quai (Verger, ibidem) - Le nom de ce quai est celui d'un gouverneur de Bretagne, né en 1720, mort en 1780 (Mr le duc d'Aiguillon, commandant en chef de la province de Bretagne, et lieutenant général du comté Nantais) - Les maisons du quai d'Aiguillon furent démolies en 1856, pour faire place au chemin de fer de Nantes à St Nazaire.

1764 : Construction du quai de l'Hermitage (aujourd'hui quai d'Aiguillon) (Verger, Archives, I, 337) - Le quai, depuis Chézine, jusque sous le couvent des Petits Capucins de l'Hermitage, fut ouvert et fini en peu de temps (Prouse, 162)

1765 : Pour terminer les travaux du quai d'Aiguillon, les habitants forment une souscription de 23 000 livres, que la ville s'engage à rembourser dans un an (Verger, Archives, III, 235) - Pendant la Révolution, il

¹ AD44-CC35/6 Aquarelle 29X43 HORDEBOURG (Sulpice) - ROUSSEL (François)

² Municipales de Nantes 155Z manuscrit numérisé sur le site de Archives : **Rues de Nantes : d'après les notes de M. Jules Forest BERTHOU** (Paul de) 1899-1900 : Ensemble manuscrit (12 volumes in-8°, 220 x 175 mm), illustré de 32 plans, dont 30 sur papier calque, presque tous signés des initiales de Jules Forest, de quatre croquis ou plans dans le texte et six dessins sur papier calque. Paul de Berthou compile et complète les notes du libraire Jules Forest avec de nombreux autres documents d'archives, dont en particulier les manuscrits n°1324 et 1354 de la Bibliothèque de Nantes, respectivement "Notes sur la commune de Nantes", par Verger, et "Notes sur les rues de Nantes", par Bizeul. Le comte Paul de Berthou (Nantes, 1859-Saint-Dolay, 1933) fut archiviste-paléographe et historien local, spécialiste de la Bretagne. Il fut Secrétaire général de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique.

fut nommé quai Palamède (Etat du commerce, 1793, 1383) - A la Restauration, il reprit le nom de quai d'Aiguillon (Nomenclature des rues, 26) - Malgré toutes les dénominations, ce quai est toujours connu sous le nom de quai de l'Hermitage, à cause d'un Hermitage sur lequel les Capucins avaient fait bâtir un couvent au commencement du XVII^e siècle.

1766 : Un arrêt dit qu'on construira un nouveau quai depuis Chézine jusqu'à la Piperie, pour faciliter la navigation et éviter la montée de l'Hermitage (Verger, Archives, II, 245)

1825 : Ce quai retient le nom de la Bonne Vierge, provenant d'une madone, exposée autrefois dans une grotte vitrée, au pied du mur méridional des Petits Capucins. Elle était en grande vénération parmi tous les navigateurs de la Loire, qui ne manquaient jamais de la saluer d'un Ave Maria, à chacun de leurs passages sur l'eau, vis-à-vis. On y appendait souvent de petites figures de navires et autres embarcations (Lycée Armoricaire, VI, 47) signé J. J. Lecadre.

1825 : Le quai de l'Hermitage est dans une charmante position, mais il est mal bâti et ne l'est pas entièrement. Au dessus de ce quartier, sur le sommet du coteau, était le Petit couvent des Capucins (pour le distinguer du Grand Couvent, situé où est le cours Henri IV). Au bas du jardin en amphithéâtre de ce monastère, et sur le mur qui borde le quai, était autrefois une niche où l'on avait placé l'image de la Ste Vierge (Maria Stella). Tous les bâtiments, dont les équipages qui entraient dans la Fosse ou qui en sortaient, ainsi que toutes les personnes qui se trouvaient dans les bateaux montant ou descendant la Loire, ne manquaient jamais, en passant devant la Madone, d'oter quotidiennement le chapeau, et d'invoquer, par une courte, mais fervente prière, la protection de celle que représentait l'image. (Lycée Armoricaire, VI, 30) Signé P. Pellier.

1856 : Août, on commence dans ce mois la démolition des maisons et du quai de l'Hermitage, pour faire place au chemin de fer de Saint Nazaire. On demomit en même temps une grande partie des maisons du côté sud de la rue de l'Hermitage. »

Misery ou Miseri (coteau de)

1572 : Les manœuvres qui tirent la pierre à Miseri, voient leur salaire augmenté et porté à 8 sols par jour pour les uns, et à 10 sols pour les autres. (Verger, Notes sur la commune de Nantes, 259) - C'est le coteau de Miséri qui fournit le granit le plus beau et le plus brillant de tous ceux du département. C'est celui qui s'exploite le plus facilement en blocs. (Je crois qu'on peut en excepter le granit des carrières de la Contrie). Il sert au pavage de la ville, et il est très estimé pour les constructions des ponts et de tous les édifices auxquels ont veu donner une solidité durable. Le pied cube de granit de Misery pèse 38 kilos.

1576 : Nous notons que le miseur paie à Mme de la Hautière 120 livres pour les pierres prises sur sa propriété, et destinées aux travaux des ponts. On voit qu'il y a longtemps que ce coteau fournit de la pierre à la Ville de Nantes. (Verger, Notes sur la commune de Nantes, 310)

1579 : Pierre Heudes, directeur des travaux pour la reconstruction des ponts de Nantes, prenait à Miseri, au bas de la Fosse, la pierre pour les voûtes et les piles (Travers, II, 479)

1583 : On se servait de la pierre du coteau de Miséri pour tous les travaux que la Ville faisait exécuter. On la trouvait bonne alors. Quelque temps après, on la laissa comme peu convenable. Depuis, on l'emploie dans les grands ouvrages comme excellente. (Travers, II, 557)

1591 : Le Bureau ordonna de faire les réparations de l'Hermitage de Miseri, situé dans la paroisse de Chantenay, comme d'un lieu qui lui appartenait. Dans le seizième siècle, cet Hermitage passa aux Capucins par la concession que leur en fit la VIII^e. Ils y ont fait le petit couvent appelé aujourd'hui (vers 1750) l'Hermitage. (Travers, III, 30)

1717 : Il est arrêté avec Mr de Luzançay, seigneur de la Hautière, que les paveurs auront la liberté de tirer de la pierre pour les pavés, sur les hauteurs de l'Hermitage, autrement Miséri, la Ville lui payant 36 livres de rente par an. (Travers, III, 446)

etc...

Piperie (quai de la)

1780 : Délibération de la Ville qui arrête que les chantiers de construction de navires, actuellement à Chésine, seront supprimés et transférés sur un atterrissage spacieux et commode, qui se trouve à la Piperie paroisse de Chantenay. Ce terrain, qui appartient à la Communauté, sera cédé pour un faible arrentement, et elle fera battre une file de pieux au bord de l'eau, pour rendre le terrain solide. (Verger, Archives, II, 366)

1783 : Lettres patentes qui ordonnent la translation des chantiers de construction de Chézine et de Miséri, sur l'atterrissage de la Piperie (Verger, Notes sur la commune de Nantes, 512)

1795 : Au lieu dit la Piperie, se trouvent des bateaux qui passent, presque à toute heure, à Trentemoux, village situé dans l'île de ce nom, presque uniquement habité par des pêcheurs qui fournissent notre poissonnerie de toute espèce de poisson de rivière et de mer. (Guimar, 649)

enfance de Jules Verne à Chantenay

Jules-Gabriel Verne est né le 8 février 1828 sur l'île Feydeau à Nantes. Ses parents acquièrent une résidence secondaire près de l'église saint Martin de Chantenay en 1837

les activités professionnelles

Les Bonnissant sont liés à la mer : d'abord matelot par leur origine maternelle Connin à Asnelles (Calvados), ils apprennent à construire les navires à Saint Servan, puis le père Thomas Bonnissant décédé, sa veuve prend avec 2 fils et une fille le chemin de Nantes, où ils s'installent charpentiers de navire à Chantenay.

Sur les innombrables actes de BMS des frères Bonnissant au 18ème siècle à Chantenay, j'avais bien lu « charpentier de navire », mais j'avais compris dans le sens « ouvrier sur un chantier de construction de navire ». En 2018, étudiant les fonds notariés, je constate qu'ils sont dits « constructeur de navires » et cherchant les ouvrages sur la construction navale, je les y découvre au titre de constructeur, et voici même ce qu'a écrit Yves Rochcongar dans des Navires et des Hommes, en page 20 :

- « Peu à peu, le métier de charpentier de navires évolue et l'on parle maintenant de constructeurs de navires. Certains sont à la tête de véritables entreprises et traitent presque d'égal à égal avec les tout-puissant armateurs. »

commis aux vivres

celui qui est chargé des approvisionnements sur un navire.

la construction navale à Chantenay au 18 et 19èmes siècles

La construction navale à Nantes remonte au 13ème siècle avec la marine à voile. Au 17ème siècle les corsaires, bons clients, commandent 25 vaisseaux en 10 ans³.

Au 18ème siècle commence la grande richesse des chantiers nantais. Ils construisent frégates, corvettes, bricks et négriers. Nantes est alors le premier centre de construction de navires en France⁴. La superficie des chantiers nantais passe de 3 230 m² au début du siècle à 50 067 m² en 1780⁵, quittant la Fosse devenue trop étroite pour s'étendre sur Chantenay, puis au-delà.

Les navires sont contruits en plusieurs étapes : la charpente du navire, en « bois tort » - les bordages fixés avec de longs clous de fer - le calfatage avant que la partie immergée, la carène ne subisse le corroyage - après lancement : mat, vergues, voiles, poulies, ancres et canons, sans oublier la sculpture.

³ LALLEMENT Charlotte Nantes et sa navale

⁴ idem

⁵ ABED Loïc, BELSER Christophe, Les chantiers navals de Basse Loire en 30 questions. Geste éditions, 1998.

Après la Révolution, la construction redémarre en 1815, mais la marine à voile vit ses derniers jours. Le premier navire à vapeur est lancé en 1822. En 1848 la Basse-Loire construit le quart des navires français avec 300 navires de 1850 à 1870. En 1856 arrivent les premiers navires en fer⁶.

les Bonnissant et la construction navale



En 2018, j'ai découvert qu'ils sont même cités dans plusieurs ouvrages⁷ que j'ai consultés. Voici ce qu'écrit Rochcongar (opus cité) :

- « Le plus grand constructeur nantais⁸ de la seconde moitié du XVIII^e siècle est Nicolas Bourmaud, construisant plusieurs navires par an de 1762 à 1785, soit 24 ans. Il est suivi par les Prébois, présents 22 ans, Jean-Baptiste Frémond (15 ans), Fernand (11 ans), la famille Luco (9 ans), Guillaume Luiseur (5 ans). Certains apparaissent seulement en 1770 mais ils seront également très productifs, tels Roland Hubert (14 ans), Jean Baudet (13 ans), Jean Bonnissent (11 ans). »

et plus loin :

- « Quelques constructeurs⁹ du XVIII^e siècle ont survécu à l'ombre des Crucy, comme les Bonnissant, Baudet, Jollet et bien sûr les Dubigeon. »

et enfin :

- « Les Chantiers Nantais : ... Bonnissant¹⁰ est créé en 1817 à Chantenay, puis il remonte en 1844 sur l'île Videment jusqu'à sa fermeture en 1864.

l'inscription maritime

L'inscription maritime date de Colbert en 1669. Elle a pour but de savoir immédiatement en cas de guerre qui est marin et où il est, que ce soit sur un navire marchand ou de guerre. C'est donc l'enregistrement détaillé de tous les hommes susceptibles d'être engagés quel que soit leur métier : ainsi les pêcheurs, les charpentiers

⁶ LALLEMENT opus cité

⁷ **Abed, Loïc/ Belser, Christophe**- les chantiers navals de Basse Loire en 30 questions. Geste éditions, 1998.

Bodinier, Jean Louis/ Breteau, Jean- Nantes , un port pour mémoire. Edition Apogée, 1994.

Chantiers et ateliers de St Nazaire (Penhoët) 1900-1950.Editions Penhoët, 1950

Kérézeon, Michel- les ateliers et chantiers de Bretagne 1895.1909.1968, un chantier naval nantais. Nantes, édition Hérault,1995.

Kerouanton, Jean-Louis/ Sicard, Daniel- La construction navale en Basse-Loire, Nantes, l'inventaire, 1992.

Lacroix, Louis- Les derniers grands voiliers, collection : mémoires de mer, Ouest-France, 1997.

Leroux, Emilienne- Histoire d'une ville et de ses habitants, Nantes. Tome 1, des origines à 1914. Editions ACL, 1984.

Rochcongar, Yves- Des navires et des hommes, de Nantes à Saint-Nazaire, deux mille ans de construction navale. Nantes, éditions Maisons des hommes et des techniques , 1999.

Ruy, Bernard- Une porte de l'Europe : Nantes. Rotary, club de Nantes, 1951.

Un trois-mâts : le "Cassard"- BT n° 379, octobre 1957.

⁸ Rochcongar, *Des Navires et des Hommes*, page 23 et 24

⁹ Rochcongar, *Des Navires et des Hommes*, page 28

¹⁰ Rochcongar, *Des Navires et des Hommes*, page 88

de marine, les calfats, les cordiers, sont eux aussi concernés. Ce « repérage » des hommes disponibles, appelé d'abord « classes », puis « inscription maritime » à partir de la Révolution, se maintient jusqu'en 1914.

Les rôles de l'Inscription Maritime sont une immense source de renseignements. Ils sont numérisés pour Nantes et en ligne.

vocabulaire

Selon le dictionnaire de 1835 :

BALLOT¹¹. s. m. Petite balle de marchandises. *Un ballot de marchandises.*

BARIL. s. m. (On prononce *Bari.*) Sorte de petit tonneau, de petite barrique. *Baril plein. Baril vide. Défoncer un baril. Baril d'huile, de moutarde, d'olives, de poudre, de sucre, de riz, d'anchois, de harengs, etc.*

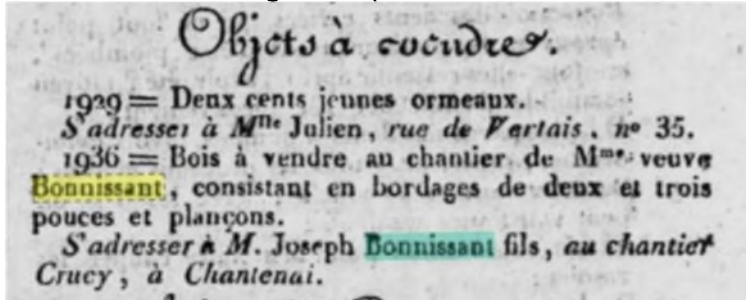
BOUCAUT. s. m. Tonneau, futaille grossièrement faite, qui sert à renfermer certaines marchandises sèches. *Un boucaut de sucre, de café, de riz, de tabac. Un boucaut de morue.*

CHANTIER. s. m. Grande enceinte où l'on arrange, où l'on entasse des piles de gros bois à brûler ... Il se dit particulièrement d'un endroit où l'on construit des vaisseaux, des navires. *Chantiers de marine. Chantiers de construction. Les chantiers de Brest, de Toulon.*

CONSTRUCTEUR. s. m. Celui qui construit, qui connaît l'art de construire. *Un bon, un savant constructeur. L'art du constructeur. Constructeur de vaisseaux. Ingénieur-constructeur.*

TONNEAU en termes de Marine, signifie, Le poids de deux mille livres, ou l'espace de quarante pieds cubes. *Un bâtiment de cent, de deux cents, de trois cents tonneaux, du port de tant de tonneaux. On a vu des vaisseaux de plus de deux mille tonneaux.*

Le tonnage est la mesure du volume d'un navire de commerce. Il représente le volume intérieur, exprimé en tonneaux (2,83 m³) pour les petits bateaux et en unités UMS (de l'anglais Universal Measurement System) pour les navires de longueur supérieure à 24 mètres effectuant des voyages internationaux.



1819 Presse Judiciaire¹² :

« Bois à vendre au chantier de Mme veuve Bonnissant, consistant en bordages de deux et trois pouces et plançons. S'adresser à M. Joseph Bonnissant fils, au chantier Crucy, à Chantenay. »

les chantiers de construction en 1837

Selon le journal « Etrennes Nantaises du 1er janvier 1837 » :

- Baudet à Paimboeuf
- Bertrand à la Basse-Indre
- Bidet jeune, chantier Crucy
- **Bonnissant** frères, quai des Constructions
- Cureau père, rue Launay
- Dubigeon, à Chézine
- Ecorce, à la Piperie
- François, à Chézine
- Guibert, île Gloriette, maison Cossin
- Guibert fils, frères, à Nantes
- Jollet fils jeune, à Nantes
- Leray, à la Piperie

¹¹ Le Dictionnaire de l'Académie française. Sixième Édition. T.1 [1835]

¹² AD44 en ligne en 2018 serie PRESSE

les chantiers de construction en 1848

Selon l'Almanach des adresses de Nantes, 1848

- Baudet, à Paimboeuf
- Bertrand, à la Basse-Indre
- **E. Bonnissant**, île Videment
- Chauvelon, à Trentemoult
- Dubigeon, chantier Crucy, à Chantenay
- Ecorce, quai Piperie, 1
- François, île Videment
- Guibert fils aîné, île Videment
- Jollet père et fils aîné, île Videment
- Jollet fils jeune, chantier Derrien, à Chantenay

construction d'un bateau de sauvetage

« à M. Le rédacteur du Lloyd Nantais¹³

Nantes, le 11 décembre 1837

Monsieur, beaucoup de personnes ayant témoigné le désir de connaître quelles sont les dimensions et la forme des bateaux sauveteurs, en construction chez M. Bonnissant, nous ne croyons pouvoir mieux répondre à leur demande qu'en employant la voie de votre journal, en vous témoignant de nouveau la reconnaissance que vous la Société des Naufrages, de vouloir bien lui offrir gratuitement vos colonnes.

Le bateau a 28 pieds de long, 7 pieds de beau (largeur) et 2 pieds 10 pouces de creux. Aux deux extrémités de l'embarcation, se trouvent deux caissons percés, pleins de liège, et tout autour du bateau, intérieurement il y aura des caissons, qui auront quinze pouces dans leur plus grande largeur, et diminueront en allant aux extrémités ; ils seront également remplis de liège. Le contour extérieur sera garni d'une bande de liège qui aura 4 pouces de largeur et 6 à 7 pouces de hauteur. Le bateau ainsi garni de liège, pourra, quoique plein d'eau, naviguer avec une charge de 3 000 livres.

Si les personnes, qui iront visiter ce bateau, désiraient coopérer aux dépenses que fait la Société des Naufrages en cette circonstance, nous les prions de déposer leur don entre les mains de M. Bonnissant.

M. de Sarzane, au nom de la Société Générale des Naufrages, poursuit avec succès ses expériences de sauvetage, au moyen de la bombe porte-amarres. »

Et le 4 avril 1838, le Lloyd nantais publie :

« Société des naufrages.

Le bateau sauveteur pour le service du bas de la Loire est entièrement fini. Les personnes qui désireraient le visiter peuvent le voir tous les jours, dans la cour qui est vis-à-vis le chantier Bonnissant.

Les personnes qui voudraient s'abonner au journal mensuel de cette société pourront se faire inscrire chez M. Bonnissant. Le prix est de 8 F par an pour Nantes et 10 F pour l'étranger. On peut également souscrire chez M. Fabius Jalaber rue Céreste, et chez M. Cornillier aîné, agent de ladite société, rue de Launay n°10 »

les clous arrivent de Normandie par la mer

J'ai fait en 2018 la presse en ligne sur le site des AD44, et il donne l'arrivée de barils de clous chargés à Dunkerque.

Les Normands étaient souvent cloutiers utilisant le fer des forges Normandes. J'avais trouvé autrefois une « route du clou », qui est depuis longtemps sur mon site. Il s'avère que les chevaux et mulets ne portaient par tous les clous et que la mer en livrait une grande partie, entre autres dans les ports construisant navires.

¹³ AD44 presse en ligne : Lloyd nantais. Feuille commerciale et maritime - 12 décembre 1837

Il existe de nombreuses variétés de clous, selon leur destination, et même les clous pour bateau sont encore fabriqués en France, dans la dernière usine cloutière de France : <https://www.clous-rivierre.com/>

Voici quelques arrivages de barils de clous, tous extraits de « Lloyd nantais. Feuille commerciale et maritime » numérisé et en ligne.

Le 17 août 1836¹⁴ - Jeune-Marie, capitaine Chauvelon, venu de Dunkerque

- **Bonnissant** frères 3 barils de clous de fer

Le 29 septembre 1836 - Actif [nom du navire], capitaine Ertaud, venu de Dunkerque et de Concasuras [sic, mais rien trouvé, alors sans doute Concarneau ? car ils ont aussi de la morue etc...]

- **Bonnissant** 1 baril de clous
- Jollet aîné 1 baril de clous
- Dubigeon 1 baril de clous

Le 9 mars 1837 - Nestor - capitaine Ertaud, venu de Dunkerque

- Dubigeon 9 barils de clous
- **Bonnissant** 4 barils de clous

Le 5 mars 1838 - Sainte-Catherine, capitaine Hadevin, venu de Dunkerque

- Dubigeon 7 barils de clous de fer
- Jollet père et fils aîné 5 barils de clous
- Guibert frères 12 barils de clous
- Leray 3 barils de clous
- **Bonnissant** 1 baril de clous

Le 7 octobre 1841 - Saint-Louis, capitaine Péaud, venu de Dunkerque :

- Souët 7 barils clous de fer
- **Bonnissant** 3 barils clous de fer
- Viaud 1 baril clous de fer
- Dubigeon 2 barils clous de fer

Le 15 novembre 1841 - Jean-Bart, capitaine Bouin, venu de Dunkerque

- Jollet père 1 baril de clous
- **Bonnissant** 1 baril de clous
- Gouzer 2 barils de clous
- Dubigeon 2 barils de clous

Le 8 janvier 1842 - Auguste-Marie, capitaine Nicolon, venu de Dunkerque

- **Bonnissant** 2 barils de clous
- Jollet père 5 barils de clous
- Dubigeon 2 barils de clous

Le 28 janvier 1842 - Auguste-Marie, capitaine Nicolon, venu de Dunkerque

- Jollet père et fils 5 barils de clous
- Dubigeon 2 barils de clous
- Huette jeune 1 baril de clous
- **Bonnissant** 2 barils de clous
- Bonin 1 baril de clous
- Gillou et Viaud 2 barils de clous

Le 8 juin 1842¹⁵ - Napoléon-le-Grand, capitaine Burgaud, venu de Dunkerque

- Wattier 3 barils de clous de fer
- Dubigeon 3 barils de clous de fer
- **Bonnissant** 5 barils de clous et 28 feuilles tôle

¹⁴ AD44 : presse en ligne - Lloyd nantais. Feuille commerciale et maritime

¹⁵ idem

le niveau culturel

Les femmes signent au milieu du 18ème siècle. Selon moi, ceci est la marque d'une éducation certaine, qui n'a rien à voir avec les descriptions populaires faites par certains historiens (ou pseudo historiens) du quartier de l'Hermitage.

l'incroyable niveau social

Autrefois on s'entassait à 17 dans une pièce, aujourd'hui 10 millions de Français fuient la cohabitation et vivent seul(e) dans un logement !

Il y a 25 ans, j'ai eu l'occasion de visiter la ferme de la Bintinais près Rennes transformée en éco-musée.

Cette ferme n'était pas petite mais plutôt riche, comparée à d'autres exploitations. La pièce principale logeait 17 personnes, et je me souviens de notre stupeur (nous étions un groupe). Puis nous avons tenté de comprendre comment et où ils pouvaient bien dormir, mais même en logeant plusieurs par lits nous n'y étions pas parvenu. Certes, nous pensions bien que l'intimité était rare autrefois, mais à ce point !

En Loire-Atlantique, avec les recensements d'une part, et les rôles de capitation d'autre part, on peut souvent savoir combien de personnes logeaient sous le même toit que nos ancêtres.

C'est ainsi que je sais que mon arrière grand mère route de Clisson était loin d'être l'unique occupante de sa maison, car on y compte en tout 13 personnes. En fait chacune des 4 pièces était occupée par un ménage, en sous location.

Et quand on se souvient comme moi (née en 1938) qu'à l'époque il n'y avait que des toilettes rares ou au fond du jardin, et ne parlons pas de l'eau courante !

Mais aujourd'hui je suis totalement assommée par une autre constatation du même ordre, mais probablement bien pire.

Voilà, je suis obnubilée (et même obsédée) depuis 6 semaines par mes BONNISSANT que je ne peux remonter car nés dans la Manche, là où les bombardements de la seconde guerre mondiale ont bien détruit le passé et ses archives. Donc je les fais depuis leur arrivée à Chantenay en 1757. Ils venaient à 2 frères, de Saint Malo et Saint Servan, avec maman, veuve, sachant bien signer. Et ils sont charpentiers de navire à Chantenay, justement attirés par l'énorme explosion que va connaître à cette date la construction navale nantaise.

J'ai donc étudié aussi toutes les publications sur la construction navale nantaise de cette époque, stupéfiante.

Seulement voilà, on avait certes attiré les compétences et même beaucoup, car le registre paroissial de Chantenay triple de volume, mais on n'avait pas trop construit de maisons, et ils s'entassaient d'où des conditions d'hygiène indignes, de sorte que sur 16 enfants du couple dont je descends, il n'en reste que 4 adultes dont 2 garçons et 2 filles.

Le garçon dont je descends sera commis aux vivres puis son fils épicier. Mais l'autre garçon suivra son père dans la construction de navires, aura même une entreprise, dont les historiens se souviennent :

- « Quelques constructeurs du XVIIIème siècle ont survécu à l'ombre des Crucy, comme les Bonnissant, Baudet, Jollet et bien sûr les Dubigeon. 'Rochcongar, Des Navires et des Hommes, page 28) »

Crucy les avalera en 1864.

Sachant que toutes les femmes de ces Bonnissant et alliés savaient fort bien signer, et qu'ils ont été jusqu'à être de petits entrepreneurs, je ne pensais pas trouver ce que je viens de trouver dans les rôles de capitation.

Certes, j'avais bien compris que pour 16 naissances, on n'avait plus que 4 enfants adultes, et j'avais quelques soupçons sur la qualité de vie, d'autant que les pseudo historiens qui nous décrivent l'Hermitage, quartier où

ils vivaient, de la manière la plus affreuse qui soit. Ils le décrivent en 1865, et je suis cependant un siècle plus tôt que leur description.

Voici ce qu'ils disent du quartier de l'Hermitage en 1865 : (attention, crampez vous, car c'est fort !)

- « l'Hermitage est habité par des Bas-Bretons pauvres et sales, logeant dans des réduits sans air ni soleil, qui conservent dans leur maison des matières, des os, des vieux chiffons, ou qui élèvent des lapins... » (Nantes Passion, 2005)

Mon Bonnissant n'est pas Bas-Breton, et le rôle de capitation ne donne pas de noms très bretons. En outre, cela ne colle pas du tout avec des femmes sachant si bien signer, et avec un fils constructeur de navires, et l'autre commis aux vivres. En fait, cette description sordide est postérieure à la Révolution alors que mes Bonnissants sont à Chantenay avant.

Alors crampez vous encore, car j'ai découvert dans le rôle de capitation, l'horreur absolue, et j'en suis bouleversée :

maison Boudoux et Hubert¹⁶

le sieur Boudoux	« sieur »	36	
2 servantes	servantes	4	
le sieur Loizon	« sieur »	13	
une domestique	domestique	2	
Scheledere forgeron	forgeron	4	
le sieur Bodet constructeur	constructeur	13	
une servante	servante	2	
Moneron charpentier	charpentier	1	
la veuve d'Agnon	veuve	1	
Charteau père maçon	maçon	1	
le commis de Mr Baudet	commis	2	
Hurtin charpentier	charpentier	1	10
Guerin tourneur	tourneur	1	10
Roberteau charpentier	charpentier	1	
Mme veuve Bonisant	veuve	1	
Charteau fils maçon	maçon	2	
Journée portefaix	portefaix	1	
Painhouet cordonnier	cordonnier	1	
Barbin charpentier	charpentier	2	
Jeaudron perrayer	perrayer	1	
Plarre roullier	roullier	4	
une servante	servante	2	
Pannereau charpentier	charpentier	1	10
Favreau père cordier	cordier	5	

Soit 24 personnes dans la maison, qui n'ont strictement aucun lien entre elles. La maison ne possédait certainement pas 24 pièces, alors même en supposant que tous ceux qui sont domestiques logeaient ensemble au grenier soit 5 domestiques, il reste 19 personnes.

Comment certains faisaient-ils la cuisine ??? leur hygiène ??? et combien étaient ils par pièce, et dans tout cela mon ancêtre la veuve Bonnissant qui est Catherine Douillard née en 1735 et sachant bien signer. Le rôle de capitation ne donne pas les enfants et on ne les voit nulle part. Ils se marient prochainement.

¹⁶ AD44-rôle de capitation de Chantenay, 1789, numérisé et en ligne

Sa belle soeur, aussi veuve Bonnissant, est dans un autre quartier de Chantenay, aussi dans une maison de plusieurs personnes, mais paye 3 livres au lieu de une livre. Elle est la mère de celui qui va avoir un chantier de construction en propre.

Et de nos jours !!! Allez vous l'INSEE qui donne pour 2008 le chiffre qui dépasse 9 millions de Français qui occupent seul un logement !!! Ils disent que le chiffre est inflation galopante alors on peut l'évaluer à 10 millions à 2018 !

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Thomas Bonnissant x1720 Yvonne Commis

Dans la Manche avant 1750, puis Chantenay et Nantes

La Manche est un département qui a vu les bombardements de la seconde guerre mondiale détruire une immense partie de ses archives, en particulier il n'existe plus de registres paroissiaux.

8-Thomas Bonnissant °Sénoville (50) †/1762 x Saint-Malo (35) 20 avril 1720 Yvonne Commis

7-Pierre Bonnissant x x Chantenay (44) 1er février 1757 Catherine Douillard

6-Mathurin Bonnissant x Nantes 3 juillet 1803 Marie-Françoise Soulard

5-Joséphine-Marie Bonnissant x1 Nantes 2 juillet 1838 Jean Halbert

4-Edouard Halbert x Nantes 28 septembre 1875 Marie Monier

3-Edouard Halbert x Nantes 23 septembre 1907 Madeleine Allard

2-mes parents

1-moi

descendance de Thomas Bonnissant x1720 Yvonne Commis

Né dans la Manche, à Sénoville, à 170 km au nord de Saint-Malo, Thomas Bonnissant se marie à Saint-Malo ou il est est charpentier de navires.

Il vient avec toute sa famille s'installer à Chantenay avant 1757.

Fait Saint-Servan 1738-1739

Thomas Bonnissent de la par. de Senoville diocèse de Coutance domicilié de cette ville, et Yvonne Commis de cette ville, ont reçu ce jour la bénéd. nupt. par moy souss. m. Jean Piquant Prêtre, et de la permission de M^{ss}ire Joseph Gouin Chan. & Vic. perpétuel de S^t malo, et d'un ban fait sans opposition, et de la dispense des deux autres bans dûment insinuée leurs octroyée par Monsig^r de Saint malo. La Cérémonie faite dans la Cathéd^{rale} & parue des S^t malo En présence de François Rouxel mère de lad^e Epouse de Nicolas Guyar de

Jacques Racquet, de Louis Pierre du Plessis de Julien Lebleuf et ont tous signé à S^t malo ce 20^e avril 1720
Bonnissant Yvonne Commis François Rouxel
Guyar Jacques Racquet Louis Pierre du Plessis
Julien Lebleuf Jean Piquant Prêtre

Saint-Malo « Thomas Bonnissant de la paroisse de Senoville diocèse de Coutance domicilié de cette ville, et Yvonne Commis de cette ville, ont reçu ce jour la bénédiction nuptiale par moy soussigné missire Jean Piquant prêtre et de la permission de missire Joseph Gouin chanoine et vicaire perpétuel de Saint Malo, et d'un ban fait sans opposition, et de la dispense des 2 autres bans dûment insinuée, leurs octroyée par monseigneur de Saint Malo, la cérémonie faite dans la cathédrale et paroisse de St Malo en présence de François Rouxel, mère de ladite épouse, de Nicolas Guyar, de Jacques Racquet, de Louis Pierre du Plessis, de Julien Lebleuf, et ont tous signé à St Malo le 20 avril 1720 »

Pierre et Nicolas Borissan fils de Thomas Borissan
et Yvonne Commis bapt. ce jour acte bapt. par moy
souss. le premier jour d'août 1723 acte parain Les Sieurs
Nicolas Guyar et marie François Rouxel qui ont
signé Guyar Rouxel François Le Rouxel
Bonnissant J^r Jean Baptiste

Saint-Malo « Pierre Nicolas Bonissan fils de Thomas Bonissan (s Bonnissant) et d'Yvonne Comis sa femme né ce jour a été baptisé par moi soussigné le 1er août 1723 a été parrain le sieur Nicolas Guyard (s) et marraine **Françoise Roussel (s)** [grand-mère maternelle de l'enfant] »

Le premier jour de novembre l'an mil sept cent soixante trois a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps d'une femme nommée Yvonne Commis épouse en son vivant de feu Thomas Bonnissant décédée hier âgée de soixante huit ans, ont assistés au convoi Pierre Bonnissant, Mathurine Bonnissant et Catherine Douillard soussignés Pierre Bonnissant Mathurine Bonnissant Catherine Douillard femmes de Pierre Bonnissant. M. Trimeau ptre vicar

Chantenay « Le 1er novembre 1763 a été inhumé Yvonne Commis épouse en son vivant de feu Thomas Bonnissant, décédée hier âgée de 68 ans, ont assisté au convoi Pierre Bonnissant, Mathurine Bonnissant et Catherine Douillard soussignés »

- Thomas BONNISSANT °Sénoville (50) †1757 **[son décès n'est pas à Chantenay de 1747 à 1757, il est probablement décédé à Saint-Malo]** x Saint-Malo (35) 20 avril 1720 Yvonne COMMIS °Saint-Malo 11 avril 1693 †Chantenay 1er novembre 1763 Fille d'Augustin et de Françoise Roussel
- 1-Pierre-Nicolas BONNISSANT °Saint-Malo (35) 1er août 1723 †Chantenay 7.6.1787 x Chantenay (44) 1.2.1757 Catherine DOUILLARD Dont postérité suivra
- 2-François BONNISSANT °Saint-Malo 28 mars 1725 « François Bonissan fils de Thomas et de Yvonne Commis sa femme a été baptisé par moi soussigné le 28 mars 1725 a été parrain François Poignant (s) et marraine Janne Debusnel (s) »
- 3-Jean Laurent BONNISSANT °Saint Servan x Chantenay 24 février 1767 Anne CADOU Dont postérité suivra
- 4-Mathurine Guillemette BONNISSANT °Saint-Malo x Chantenay 25 février 1772 Mathurin Nicolas **CHAUSSÉE** « reçus à la bénédiction nuptiale Mathurin Nicolas Chaussée fils majeur de feu Mathurin Chaussée et defunte Germaine Landais natif du Pellerin et domicilié de celle-ci d'une part, et Mathurine Guillemette Bonnissant fille majeure de feu Thomas Bonnissant et de feu Yvonne Commis native de st Malo et domiciliée de celle-ci, en présence de Pierre Bonnissant frère, Jean Bonnissant aussi frère »

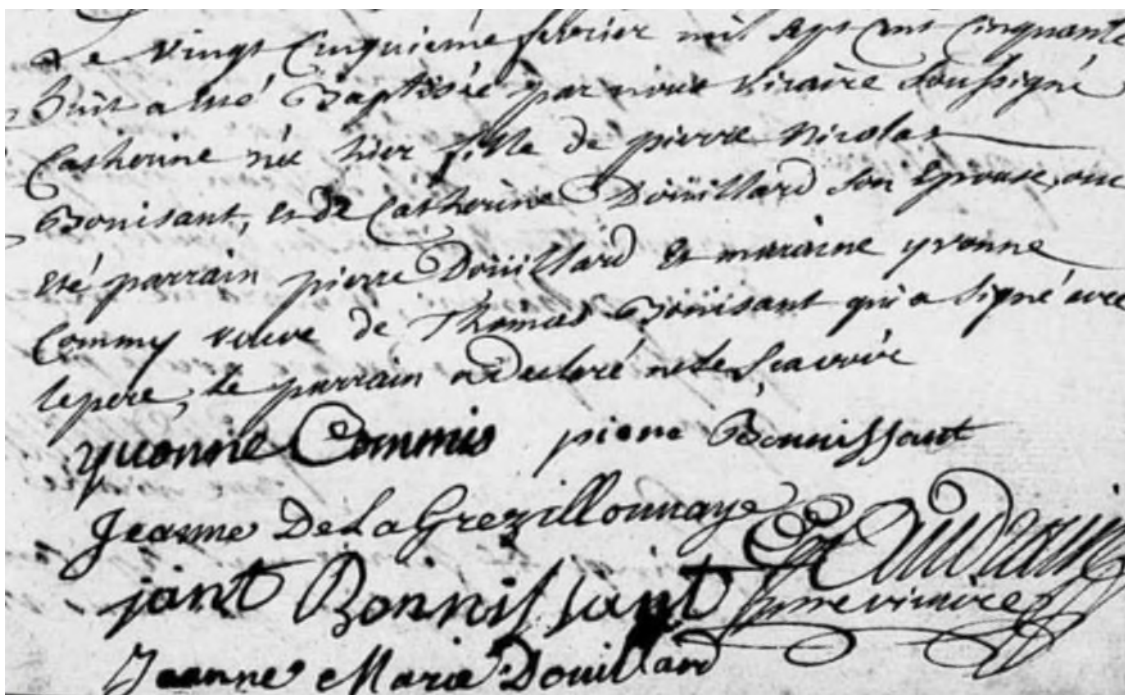
Pierre Bonnissant x1757 Catherine Douillard

charpentier de navires à Chantenay

fait Chantenay 1757-1768

Le premier ^{février} ~~février~~ mil sept cent cinquante sept après la
 publication d'un bon ^{cas} ~~cas~~ ^{en} ~~en~~ ^{uniquement} ~~uniquement~~ ^{faite} ~~faite~~ ^{en} ~~en~~ ^{notre} ~~notre
 Pierre Nicolas ^{église} ~~église~~ ^{sans} ~~sans ^{opposition} ~~opposition~~ ^{venue} ~~venue~~ ^à ~~à~~ ^{notre} ~~notre ^{connaissance} ~~connaissance~~
 Bonissant ^{ou} ~~ou~~ ^{la} ~~la ^{disposition} ~~disposition~~ ^{des} ~~des ^{deux} ~~deux ^{autres} ~~autres ^{grands} ~~grands ^{seigneurs} ~~seigneurs~~ ^{par} ~~par ^{leur} ~~leur
 des ^m ~~m~~ ^{vicaires} ~~vicaires ^{général} ~~général ^{en} ~~en~~ ^{date} ~~date ^{du} ~~du ²⁷ ~~27 ^{janvier} ~~janvier
 signée de ^{leur} ~~leur~~ ^{vicaires} ~~vicaires ^{général} ~~général ^{contre} ~~contre ^{signée} ~~signée ^{par} ~~par~~ ^{leur} ~~leur ^{seigneurs} ~~seigneurs
 contrôlée et insinuée même pour par le Roy, et oration
 les fiançailles sans préalablement célébrées, ont été par
 nous vicaire soussigné admis à la bénédiction nuptiale
 Pierre Nicolas Bonissant Charpentier fils majeur de
 feu Thomas Bonissant, et d'Yvonne Commis sa veuve,
 natif de la paroisse et ville de St. Malo, et domicilié
 de celle-cy, et Catherine Douillard fille de Pierre Douillard
 et de Catherine Beranger son épouse, native et domiciliée
 de cette p^{te}, ont assisté comme témoins dudit mariage
 Le père de l'épouse qui ne signe Jean Bonissant qui a signé
 Jean Loison, et Pierre Douillard frère de l'épouse qui ont
 signé avec les époux, la mère de l'épouse présente et consentant
 a signé un mot interligne ^{seigneur} ~~seigneur~~ ^{approuvé} ~~approuvé~~
 Pierre Nicolas Bonissant
 Catherine Douillard Yvonne
 Jean Loison Commis,
 Pierre Douillard
 Jean Bonissant~~

Chantenay « Le 1er février 1757 ... admis à la bénédiction nuptiale Pierre Nicolas Bonissant charpentier fils
 majeur de feu Thomas Bonissant et d'Yvonne Commis sa veuve, natif de la paroisse et ville de St Malo, et
 domicilié de celle-cy, et Catherine Douillard fille de Pierre Douillard et de Catherine Beranger son épouse
 native et domiciliée de cette paroisse, ont assisté comme témoins dudit mariage, le père de l'épouse qui ne
 signe, Jean Bonissant (s), Jean Loison, Pierre Douillard frère de l'épouse qui ont signé avec les époux, la mère
 de l'épouse »



Chantenay « Le 25 février 1758 a été baptisée par nous vicaire soussigné Catherine née hier fille de Pierre Nicolas Bonissant et de Catherine Douillard son épouse, ont été parrain **Pierre Douillard [grand père maternel]** et marraine **Yvonne Commis (s) veuve de Thomas Bonissant [grand-mère paternelle]** - signé Yvonne Commis, Pierre Bonnissant, Jeanne de la Grezillonaye, Audrain vicaire, Jant Bonnissant, Jeanne Marie Douillard »

La table alphabétique des décès de l'enregistrement en ligne aux AD44 ne commence qu'en l'an V pour Nantes rurale dont Chantenay relevait. Il n'est donc pas possible de trouver leur succession.

Pierre-Nicolas BONNISSANT °Saint-Malo (35) 1.8.1723 †Chantenay 7.6.1787 Fils de Thomas BONNISSANT & de Yvonne COMMIS. x Chantenay (44) 1er février 1757 Catherine DOUILLARD °Chantenay 23 janvier 1735 †Chantenay 3 avril 1790 vit à l'Hermitage, s

1-Catherine BONNISSANT °Chantenay 25 février 1758

2-Marie Catherine BONNISSANT °Chantenay 20 février 1759 « baptisée Marie Catherine née de hier fille du légitime mariage de Pierre Bonissant (s) charpentier de navire, et de Catherine Douillard son épouse, ont été parrain **Jan Bonissant (s) oncle au paternel à la baptisée et marraine Jeanne Marie Douillard (s) tante à la baptisée au maternel** »

3-Anne-Claire BONNISSANT °Chantenay 21 septembre 1760 « baptisé Anne Claire née hier fille de Pierre Bonissant et de Catherine Douillard son épouse, ont été parrain Armand Radé (s) et marraine **Catherine Baranger épouse de Pierre Douillard [grand-mère maternelle]** » †Chantenay 11 octobre 1766

4-Mathurine BONNISSANT °Chantenay 7 septembre 1761 †idem 12 mai 1763 à 20 mois « baptisée Mathurine née ce jour fille de Pierre Bonissant et de Catherine Douillard son épouse, ont été parrain Pierre Douillard (s) marraine Mathurine Bonissant (s) » †Chantenay 12 mai 1763

5-Pierre-Nicolas BONNISSANT °Chantenay 23 janvier 1763 †idem 2.11.1765 « baptisé Pierre Nicolas né ce jour de Pierre Bonissans et Catherine Douillard son épouse, parrain Me Nicolas Renoult (s) marraine demoiselle Elisabeth Broudou (s) » †Chantenay 2 novembre 1765

6-Anne-Marie BONNISSANT °Chantenay 24 mars 1764 « baptisé Anne Marie née ce jour de Pierre Nicolas Bonnissant et de Catherine Douillard a esté parrain Antoine Dubois et maraine Anne Delorme – signé : Jeanne Marie Douillard » †Chantenay 31 janvier 1766

7-Marie-Anne BONNISSANT °Chantenay 4 février 1766 †Nantes 5°C 15 octobre 1838 x Nantes Egalité-Fosse 18 mars 1793 Jean **MOREAU** « mariage Marie-Anne Bonnissant, tailleuse, demeurante près les Petits Capucins, section de l'Hermitage, née à Chantenay le 4 février 1766, fils de feus Pierre Bonissant et Catherine Douillard, et Jean Moreau, tonnelier, veuf d'Angélique Jeanne Chevalier, demeurant rue Vererie n°1 section de la Fosse, né au Loroux-Bottereau le 6 juin 1761, fils de Sébastien Moreau et

Catherine Blanloeil, en présence de Pierre Handoüin cordonnier demeurant rue Racan section st Pierre, 41 ans, beau frère par alliance de l'époux, Julien Tessier tonnelier demeurant rue des 3 matelors, section de la Fosse, 29 ans, Pierre Douillard aussi tonnelier oncle de l'épouse, demeurant à Chézine section de l'Hermitage, 58 ans »

- 8-Pierre-Roland BONNISSANT °Chantenay 7 juin 1767 « baptisé Pierre Roland né ce jour du légitime mariage de Pierre Bonnissan et de Catherine Douillard a été parrain Roland Hubert et marraine Anne Roussel »
†Chantenay 27 février 1775 « inhumé au cimetière Pierre Roland Bonnissant fils de Pierre charpentier et Catherine Douillard décédé hier à l'Hermitage âgé de 8 ans en présence de Mathurine Bonnissant femme de Mathurin Chaussée et de Joseph Maisonneuve »
- 9-Catherine Elisabeth BONNISSANT °Chantenay 23 octobre 1768 « baptisée Catherine Elizabeth née d'hier du légitime mariage de Pierre Bonnissant et de Catherine Douillard, a été parrain Jean Bonnissant (s) et marraine Elisabeth Cadou » †Chantenay 24 février 1774 « décédée hier à l'Hermitage âgée de 5 ans et demi, fille de Pierre Bonnissant et Catherine Douillard, en présence de Jeanne Marie Douillard (s) et Joseph Maisonneuve (s) »
- 10-Julien BONNISSANT °Chantenay 18 novembre 1769 « baptisé Julien né d'aujourd'hui à l'Hermitage fils de Pierre Bonnissant charpentier de navire et de Catherine Douillard son épouse, ont été parrain Julien Janvier et marraine Mathurine Bonnissant tante paternelle de l'enfant » †Chantenay 29 novembre 1774 « décédé d'hier à l'Hermitage âgé de 5 ans fils de Pierre Bonnissant et Catherine Douillard »
- 11-Joseph BONNISSANT °Chantenay 13 janvier 1771 « baptisé Joseph né ce jour à l'Hermitage du légitime mariage de Pierre Bonnissant charpentier et de Catherine Douillard, ont été parrain Pierre Douillard oncle au maternel (s) et marraine Anne Cadou épouse de Jean Bonnissant » x Indre 2 thermidor IV (20 juillet 1796) Anne FLEURY Dont postérité suivra
- 12-Mathurin BONNISSANT °Chantenay 12 mars 1772 « baptisé Mathurin né ce jour de Pierre Bonnissant (s) charpentier et de Catherine Douillard son épouse, parrain Mathurin Chaussée (s) marraine Jeanne Marie Douillard (s) » †Nantes 13.2.1833 x Nantes 3.7.1803 Marie-Françoise SOULARD Dont postérité suivra
- 13-Jeanne-Marie BONNISSANT °Chantenay 9 décembre 1773 « baptisée Jeanne Marie née d'hier à l'Hermitage fille du sieur Pierre Bonnissant charpentier de navire et de Catherine Douillard son épouse, parrain Jean Bonnissant cousin germain de l'enfant, marraine Marie Anne Bonnissant sœur de l'enfant » †Nantes 4°C 17 février 1847 à l'hospice général x Jean **BERNIER** † /elle
- 14-Catherine Roberte BONNISSANT °Chantenay 30 mars 1775 « baptisée Catherine Roberte née hier à l'Hermitage fille de Pierre Bonnissant charpentier de navire et de Catherine Douillard, parrain François Morin marraine Roberte Bolatre » †Chantenay 30 juillet 1777 « décédée hier à l'Hermitage âgée de 20 mois »
- 15-Jean-René BONNISSANT °Chantenay 10 mai 1777 « baptisé Jean René né hier à l'Hermitage fils de Pierre charpentier de navire et de Catherine Douillard » †Chantenay 18.4.1779
- 16-Pierre Nicolas BONNISSANT °Chantenay 18 février 1780 « baptisé Pierre Nicolas né ce jour fils de Pierre Bonnissant charpentier de navire et de Catherine Douillard son épouse, ont été parrain Joseph Bonnissant frère du baptisé, et marraine Marie Hubert »

Anne Bonnissant x Jean Moreau

« Nantes 5°canton, le 15 octobre 1838 ont comparu le sieur Auguste Lehuédé capitaine au long cours âgé de 48 ans, demeurant rue de la Verrerie, et Auguste Chatelain, épicier, âgé de ans, demeurant quai de la Fosse, lesquels nous ont déclaré que **Anne Bonnissant**, âgée de 72 ans, née à Chantenay veuve de Jean Moreau, marchand de vin, est décédée en sa demeure sise quai de la Fosse 33, 5°canton »

Anne-Marie BONNISSANT °Chantenay 4 février 1766 †Nantes 5°C 15 octobre 1838 x Jean **MOREAU**

Joseph Bonnissant x 1796 Anne Fleury

Mariage à Indre (44) « Le 2 thermidor IV ... comparu pour contracter mariage Joseph Bonnissant charpentier 25 ans fils des deffunts Pierre Bonnissant charpentier et Catherine Douillard de Chantenay, et Anne Fleury 25 ans fille de Pierre et feu Anne Guichet, tous deux domiciliés en cette commune ... présents

Jean Moreau tonnelier 35 ans demeurant à Nantes rue de la Verrerie, beau frère du futur, François Ravily rentier 25 ans, ami du futur, Jean François Fleury canonier 30 ans, frère de la future »

J'ai fait en vain le rôle de capitation de l'année 1789 à Indre : pas de Bonnissant.

En tant que charpentier de navire il relève obligatoirement de l'Inscription Maritime, comme requisitionnable en tant de guerre, mais par la marine.

F ^o . & N ^o . de l'ancien Registre.	NOMS, SURNOMS ET DOMICILES.	ANNÉES.	MOUVEMENTS
11 ^o 3	<i>J^o Bonnissant</i>	9	<i>Crat. a la Bani. Indre.</i>
22.	Né à <i>Chautenay</i> le 13 J ^o 1771	an 10	<i>is.</i>
	taille 1 m 70 poil <i>Chat.</i>	an 11	<i>is.</i>
	fil de <i>P^{re}</i> & de <i>Cath^o</i>	12	<i>is.</i>
	<i>Bouillard</i> marié à <i>anne</i>	13	<i>is.</i>
	<i>fleury</i>	14	<i>is.</i>
	demeure à <i>la Bani</i>	1806	<i>is.</i>
	<i>Indre</i>	1807	<i>16 J^o a la B^o Indre</i>
	<i>Charp^o</i>		
11 ^o 3 ^o N ^o . 125.			

AD44-C1449

<i>Joseph Bonnissant,</i>	12.	<i>aux Travaux de la B^o Indre.</i>
Né à <i>Chautenay,</i> le 13. J ^o 1771.	13.	<i>idem.</i>
taille 1 m 70, poils <i>Chat.</i>	14 1806.	<i>idem.</i>
fil de <i>Pierre,</i> et de <i>Cath^o</i>	1807.	<i>idem.</i>
<i>Bouillard,</i> marié à <i>anne</i>	1808.	<i>est Coulon M^o aux Chantiers de la B^o Indre et est Chargé des Constructions</i>
<i>fleury,</i>	1809.	<i>22. J^o idem.</i>
demeure à <i>la B^o Indre</i>	1810.	<i>ad Service</i>
<i>Village Orala front haut, y sup. nois l'ancien nois Bouche m^o m^o m^o fouche.</i>	1811.	<i>au service dans le Port.</i>
N ^o 22, Maître Constructeur	1812.	<i>22. 2^o 2^o Présent</i>
		<i>porté à la N^o M^o 8^o 92 N^o 5</i>

(AD44-7R4-1195 inscription maritime – ouvriers charpentiers de navire paroisse d'Indre)

(AD44-7R4-1198 inscription maritime – ouvriers non navigans Indre)

19

- 3-Luce BONNISSANT °Indre 3 nivose VIII (24 décembre 1799) « naissance de Luce fille de Joseph Bonnissant charpentier et Anne Fleury » x Chantenay 27 janvier 1823 Enoch **CHAUVELON** Dont postérité suivra
- 4-Joseph-Jean BONNISSANT °Indre 21 ventose X (12 mars 1802) « naissance de Joseph-Jean Bonnissant, né hier à 10 h du doit à Basse Indre, fils du citoyen Joseph Bonnissant charpentier et Anne Fleurie, en présence de **Jean Moreau tonnelier 41 ans oncle de l'enfant demeurant à Nantes**, et **Anne Roussel veuve de Pierre Douillard 46 ans grand tante de l'enfant demeurant à Nantes** » †Chantenay 17 avril 1837 « décès de Joseph Jean Bonnissant, constructeur, 35 ans, domicilié à Nantes, fils de feu Joseph et Anne Fleury sa veuve, en présence de Pierre Marie Ridel, 40 ans, constructeur de navires domicilié au chantier Crucy, et Enoch Henri Chauvelon, 45 ans, fournisseur, domicilié au chantier Crucy »

AVIS.
MONSIEUR L. Bonnissant, constructeur de navires à Nantes, a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'ils demeurent seul chargé des opérations de sa profession, auxquelles il s'était jusqu'ici livré comme associé avec son frère.
 Il continue d'occuper le dernier chantier, quai des Constructions. (1130)

Joseph décède à 35 ans, laissant son frère Eugène, qui était son associé, diriger seul la société.

Eugène [le L est une erreur du journal « Lloy Nantais »] fait paraître une annonce pour conserver la confiance de leurs clients. (Lloyd Nantais, 15 mai 1837)

AVIS.
MONSIEUR E. Bonnissant, constructeur de navires à Nantes, a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'ils demeurent seul chargé des opérations de sa profession, auxquelles il s'était jusqu'ici livré comme associé avec son frère.
 Il continue d'occuper le dernier chantier, quai des Constructions. (1130)

Eugène publie à nouveau le 24 mai, soit une semaine plus tard.

Il décède 20 ans plus tard, en 1857, âgé de 49 ans seulement.

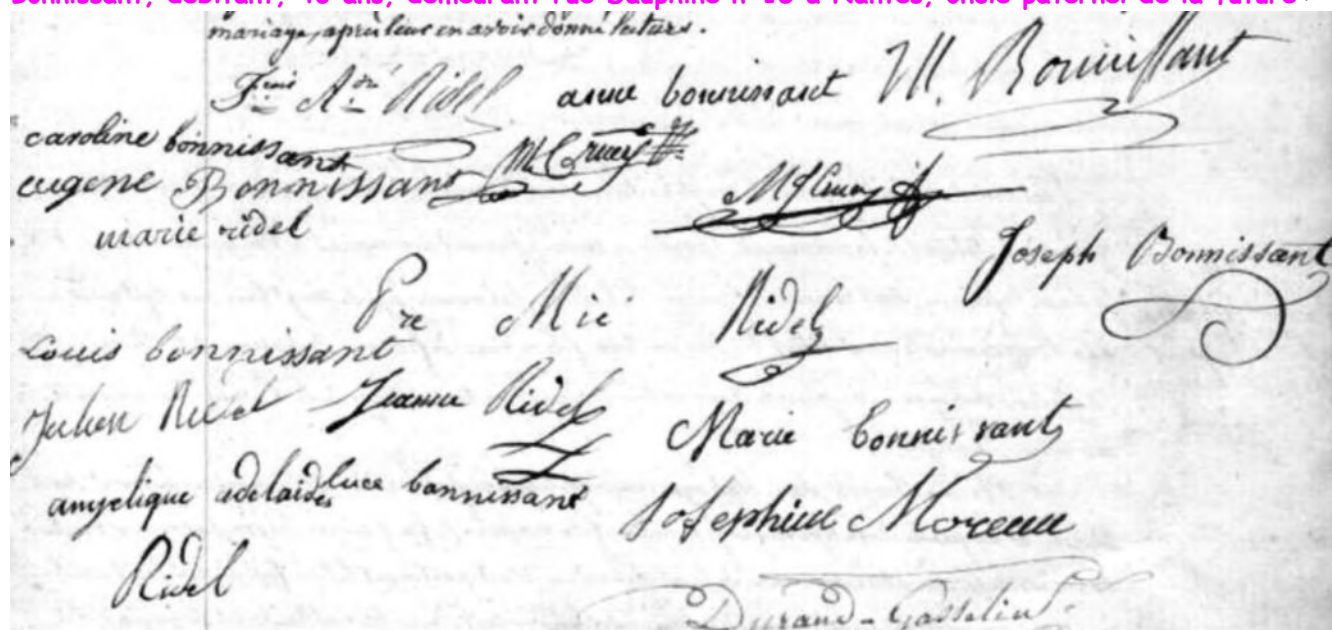
Tous deux sont donc décédés assez jeunes.

- 5-Louis-Mathurin BONNISSANT °Indre 27 frimaire XIII (18 décembre 1804) « naissance fils de Joseph Bonnissant charpentier, 30 ans, demeurant à la Basse Indre, et Anne Fleury, en présence du sieur Louis Marie Dufort marin 44 ans, demeurant à l'Hermitage commune de Nantes et Julien Evin charpentier 38 ans » †en marge 4 avril 1823 **SP** Dont bibliographie suivra
- 6-Caroline BONNISSANT °Indre 6 décembre 1806 « fille de Joseph Bonnissant charpentier 35 ans et Anne Fleury, en présence du sieur Mathurin Julien Anne commis 20 ans et Joseph Toussaint aussi commis »
- 7-Eugène Félix BONNISSANT °Indre 30 mars 1808 « fils de Joseph Bonnissant charpentier et Anne Fleury, demeurant à la Basse Indre, en présence de Louis Herblin marin 32 ans demeurant à Onfleur (Calvados) et Jean Marie Petit commis 21 ans demeurant à la Basse Indre » †Chantenay 12 septembre 1857 « inhumé Eugène Félix Bonnissant 50 ans né à la Basse Indre, **constructeur de navires**, demeurant à la Grenouillie en cette commune, fils des feus Joseph et Anne Fleury, célibataire » **SA** Dont bibliographie suivra
- 8-Mathurin Frédérique BONNISSANT °Indre 12 juillet 1809 « fils de **Joseph Bonnissant constructeur 38 ans** et Anne Fleury, en présence de **Mathurin Bonnissant commis aux vivres 37 ans, oncle de l'enfant**, demeurant à Nantes et Mathurin Crucy rentier 22 ans demeurant à la Basse Indre » †Chantenay 17 mai 1813 « inhumé Mathurin Frederic Bonnissant, 3 ans 6 mois, fils de Joseph Bonnissant, constructeur, et Anne Fleury, décédé au domicile de son père **sis au chantier de Monsieur Crucy** » **SA**
- 9-Virginie BONNISSANT °ca †Chantenay 13 juillet 1822 « inhumée Virginie Bonnissant, 10 ans, fille de feu monsieur Joseph Bonnissant et madame Anne Fleury, née en cette commune et décédée à son domicile au chantier de Mr Crucy, présent François Ridel beau frère de la décédée » **SA**

Anne-Marie Bonnissant x 1818 François Ridel

Mariage à Chantenay « François André Ridel, charpentier de navire, 27 ans, né au village de Beau-Soleil à Chantenay le 2 janvier 1792, fils majeur du sieur François Ridel charpentier de navires, présent et

consentant, et feu Jeanne Saulay son épouse, décédée au chantier Crucy le 22 février 1817, et demoiselle Anne Marie Bonnissant, 21 ans, née à Indre le 26 floréal V fille de feu Joseph Bonnissant, constructeur de navires, et dame Anne Fleury présente et consentante, **demeurant au susdit chantier Crucy et y domiciliée**, en présence de messieurs Mathurin Crucy père, architecte, 69 ans, Mathurin Julien Anne Crucy fils, propriétaire, 31 ans, demeurant tous les deux à leur dit chantier et voisins du futur, Pierre Marie Ridel charpentier de navires, 22 ans, demeurant au susdit chantier Crucy, ami de la future, et **Mathurin Bonnissant, débitant, 46 ans, demeurant rue Dauphine n°15 à Nantes, oncle paternel de la future** »



Anne Marie BONNISSANT °Indre 26 floréal V (15 mai 1797) Fille de Joseph BONNISSANT et Anne FLEURY x Chantenay 13 octobre 1818 François André **RIDEL**

Marie-Anne Bonnissant x 1821 Pierre Ridel

Mariage à Chantenay « le 28 octobre 1821 Pierre Marie Ridel, charpentier de navires, 25 ans, né à Indre le 17 mai 1796, domicilié à Nantes à la Piperie, fils majeur de feu François Ridel, charpentier, décédé 6°C de Nantes le 21 août 1820, et feu Jean Saulay, décédé au chantier Crucy à Chantenay le 22 février 1817, et demoiselle Marie Anne Bonnissant, lingère, 23 ans, née Indre le 6 novembre 1798, fille de feu monsieur Joseph Bonnissant, constructeur de navires, décédé audit lieu du chantier Crucy, domicile de la contractante, le 20 août 1818, et dame Anne Marie Fleury, présente et consentante, en présence de messieurs François André Ridel, constructeur de navires, 30 ans, demeurant chantier Crucy à Chantenay, Julien André Ridel charpentier de navires, 22 ans, demeurant quai saint Louis à Nantes, tous les deux frères du futur, Mathurin Bonnissant, débitant, 50 ans, demeurant rue Dauphine n°15 à Nantes, oncle paternel de la future, Benjamin Blay, officier marin, 31 ans, demeurant rue Launay à Nantes, cousin germain par alliance de la future »

Marie Anne BONNISSANT °Indre 16 brumaire VII (6 novembre 1798) « naissance de Marie Anne fille de Joseph Bonnissant charpentier de navire et Anne Marie Fleury son épouse, en présence de René Housset tonnelier 29 ans, cousin de l'enfant, et **Marie Anne Bonnissant 31 ans épouse du citoyen Jean Maureau tonnelier tante de l'enfant** » x Chantenay 8 octobre 1821 Pierre-Marie **RIDEL**

Luce Bonnissant x 1823 Enoch Chauvelon

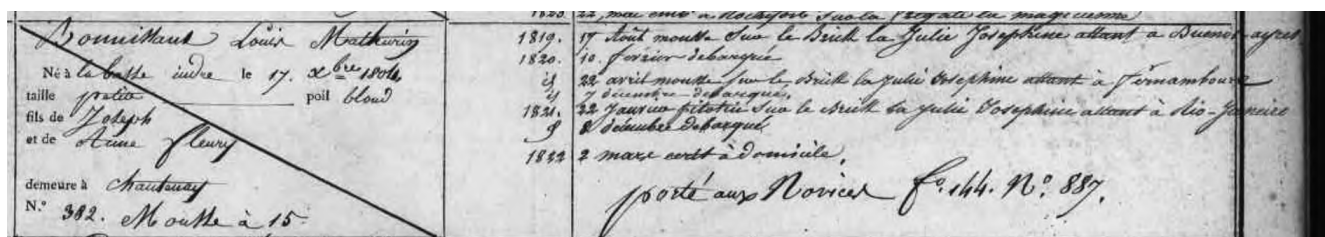
Mariage à Chantenay « mademoiselle Luce Bonnissant, 22 ans, fille majeure de feu monsieur Joseph Bonnissant, constructeur, décédé en cette commune le 20 août 1818 et de madame Anne Fleury, présente et consentante, née à Indre le 24 nivose VIII et domiciliée de Chantenay au lieu dit le chantier Crucy, et Enoch-Henry Chauvelon capitaine marin, 33 ans, fils majeur de Mr Claude Chauvelon et dame Françoise Bessac son

épouse, présents et consentants, né le 23 septembre 1789 en l'île de Tretemoult et y domicilié, en présence de messieurs Henry Alexis Talva, marchand, 42 ans, demeurant au bas du bourg de Chantenay, cousin de l'époux, de Pierre Louis Chaumet, marin, 34 ans, demeurant à Trentemoult, beau frère par alliance de l'époux, de François André Ridel constructeur, 31 ans, demeurant au chantier Crucy, beau frère de l'épouse, et de Pierre Marie Ridel charpentier de navire, 28 ans, demeurant sur la chaussée en Chantenay aussi beau frère de l'épouse »

Luce BONNISSANT °Indre 3 nivose VIII (24 décembre 1799) Fille de Joseph BONNISSANT et Anne FLEURY x Chantenay 27 janvier 1823 Enoch **CHAUVELON**

Louis-Mathurin Bonnissant

Mousse puis novice (entre mousse et matelot) il décède en mer de maladie à 18 ans.

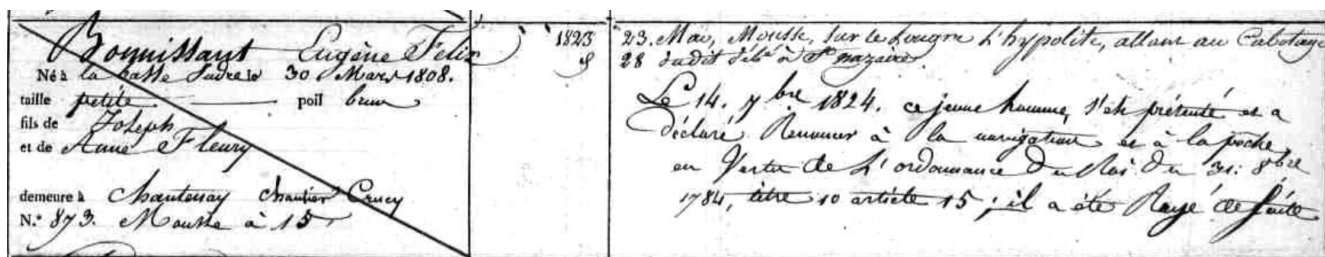


(AD44-7R4/1185 inscription maritime, rôle des mousses) : « Petit et blond, il est mousse un peu avant ses 15 ans sur le Brick la Julie Joséphine pour Buenos-Aires, repart sur le même Brick le 20 avril suivant pour Fernambour, et le 22 janvier 1821 toujours sur le même bateau pour Rio-Janeiro. »

Louis-Mathurin BONNISSANT °Indre 27 frimaire XIII (18 décembre 1804) « naissance fils de Joseph Bonnissant charpentier, 30 ans, demeurant à la Basse Indre, et Anne Fleury, en présence du sieur Louis Marie Dufort marin 44 ans, demeurant à l'Hermitage commune de Nantes et Julien Evin charpentier 38 ans »
 Ten marge 4 avril 1823 « extrait du rôle du navire l'Argonaute : aujourd'hui 14 avril 1823 le nommé Bonnissant Louis Mathurin, né le 17 décembre 1804 à Nantes, fils de Joseph et de Anne Fleury, inscrit à Nantes f°144 n°887, ayant été embarqué à Nantes en qualité de novice sur le navire du commerce l'Argonaute, commandé par monsieur Adrien Berthault, armé à Nantes à destination de la Cochinchine est décédé après 5 jours de maladie à la suite d'une affection pneumonique très aigüe, le bâtiment étant par le 35 de latitude et 18 de longitude, signé Charles Turpin second capitaine et Adolphe Gournay chirurgien » **SP**

Eugène-Félix Bonnissant

Ce célibataire s'engage à 15 ans 2 mois comme mousse sur le lougre l'Hypolite allant au cabotage le 23 mai 1823. Mais il débarque 5 jours plus tard à Saint-Nazaire, et le 14 septembre 1824 il se fait rayer de la navigation, et en fait il est alors ouvrier charpentier de navire.



Inscription maritime (AD44-7R4-1185 rôle de mousses)

N° 1062	(3) Bonnissant,
(1) Provient de ouvriers 1859 F° 3 N° 9	Eugène Félix Né le 30 Mars 1808 à la Basse Indre dép't de l'Indre-et-Loire, fils de Joseph et de Anne Fleury taille d'un mètre 640 mm, cheveux chât front rond sourcils chât, yeux gris, nez arc, bouche moyenne menton rond, visage ovale. Marques particulières : Marié à Domicilié à
(2) GRADE. Charpentier	(Chef d'atelier.)

N° 1094	(3) Bonnissant,
(1) Provient de ouvriers Charpentier F° 3 N° 9	Eugène Félix Né le 30 mars 1808, à la Basse Indre dép't de l'Indre-et-Loire, fils de Joseph et de Anne Fleury taille d'un mètre 640 mm, cheveux gris front ovale sourcils gris, yeux bleus, nez moyen, bouche moyenne menton droit, visage ovale. Marques particulières : Marié à Domicilié à
Constructeur	Chesine

Inscription maritime (AD44-7R4-1288)

Eugène Félix BONNISSANT °Indre 30 mars 1808 Fils de Joseph Bonnissant charpentier et Anne Fleury,
†Chantenay 12 septembre 1857 « inhumé Eugène Félix Bonnissant 50 ans né à la Basse Indre,
constucteur de navires, demeurant à la Grenouillie en cette commune, fils des feus Joseph et Anne
Fleury, célibataire » SA

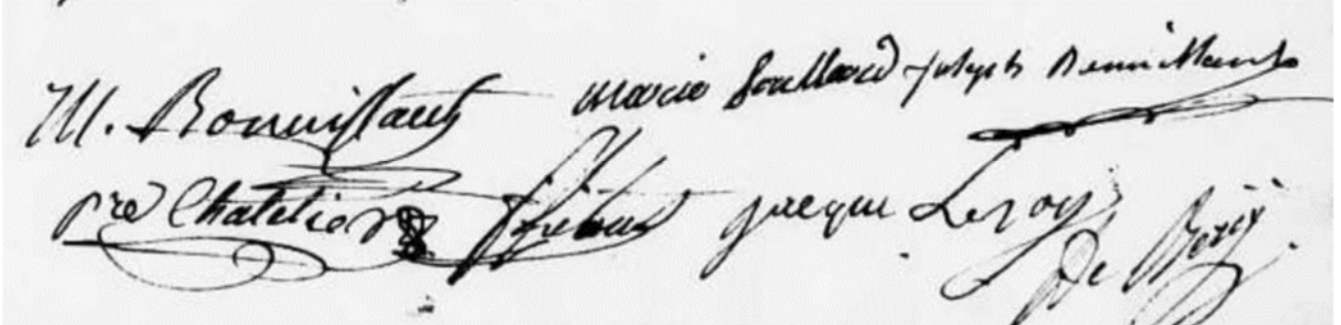
Mathurin Bonnissant x1814 Marie Soulard

Commis aux vivres de la marine, puis épicier à Nantes.

Il x1 Marie-Marthe Palvadeau †Nantes 18.2.1807

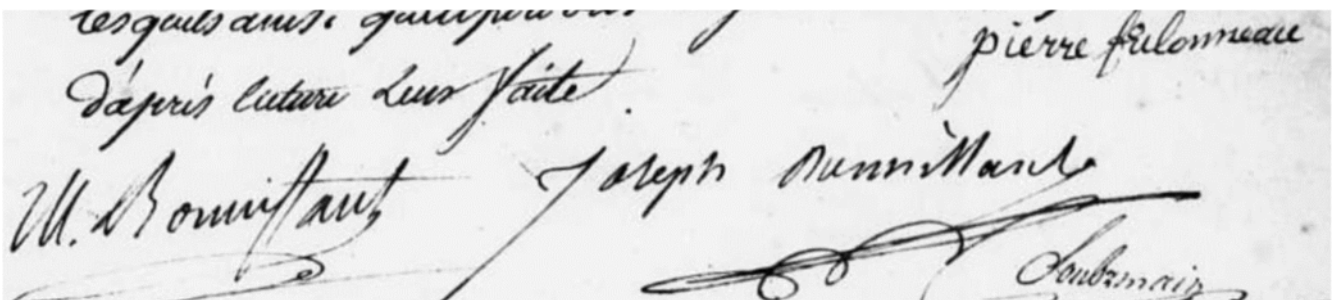
Marie-Françoise Soulard avait épousé en premières noces à Nantes le 30 avril 1807 Pierre-Antoine Lebraire
divorcé de Jeanne Ramon, °Quincey (Haute-Saône) 21 janvier 1762 †Nantes 21.9.1813. Ils eurent une fille,
connue dans la famille comme "tante LEBRAIRE", SA, qui aima beaucoup ses neveux HALBERT

2ème mariage « Nantes 6°C 26 septembre 1814 Mathurin Bonnissant commis aux vivres de la marine, veuf en premier mariage de Marie-Marthe Palvadeau, fils des feus Pierre Bonnissant et Catherine Douillard, né le 12 mars 1772 à Chantenay, domicilié à Ancenis d'une part, et Marie-Françoise Soulard, marchande, veuve en premier mariage de Pierre Antoine Lebraire, fille des feus René Soulard et Marie Allard, née le 31 août 1776 au Loroux en présence de Joseph Bonnissant, constructeur, frère du futur, Pierre Chatelier tonnelier, François Litou tonnelier, et Jacques Leroy chapelier demeurants à Nantes. »



M. Bonnissant Marie Soulard Joseph Bonnissant
Pierre Chatelier François Litou Jacques Leroy

Ils ont eu 2 jumeaux « Nantes, 3et 4° Cantons, l'an 1816 le 15 août à 10 h du matin devant nous soussigné adjoint et officier de l'état civil délégué de monsieur le maire de Nantes, officier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal de l'aigle rouge, a comparu le sieur Mathurin Bonnissant marchand demeurant rue Jean Jacques, cinquième canton, lequel nous a présenté 2 enfants jumeaux l'un de sexe masculin et l'autre féminin, nés le 12 de ce mois à 10 h du matin, de lui déclarant et de Marie Françoise Soulard son épouse, et auxquels enfants il donne, savoir au premier né les prénoms de Mathurin Claire, et à l'autre ceux de Joséphine Marie, lesdites déclaration et présentation faites en présence des **sieur Joseph Bonnissant constructeur de navire, demeurant quai de la fosse**, et Pierre Foulonneau boulanger demeurant rue de Vertais, majeur »



M. Bonnissant Joseph Bonnissant Pierre Foulonneau



*à gauche
la demi-sœur des jumeaux
dite « la tante Lebraire »
sans postérité*



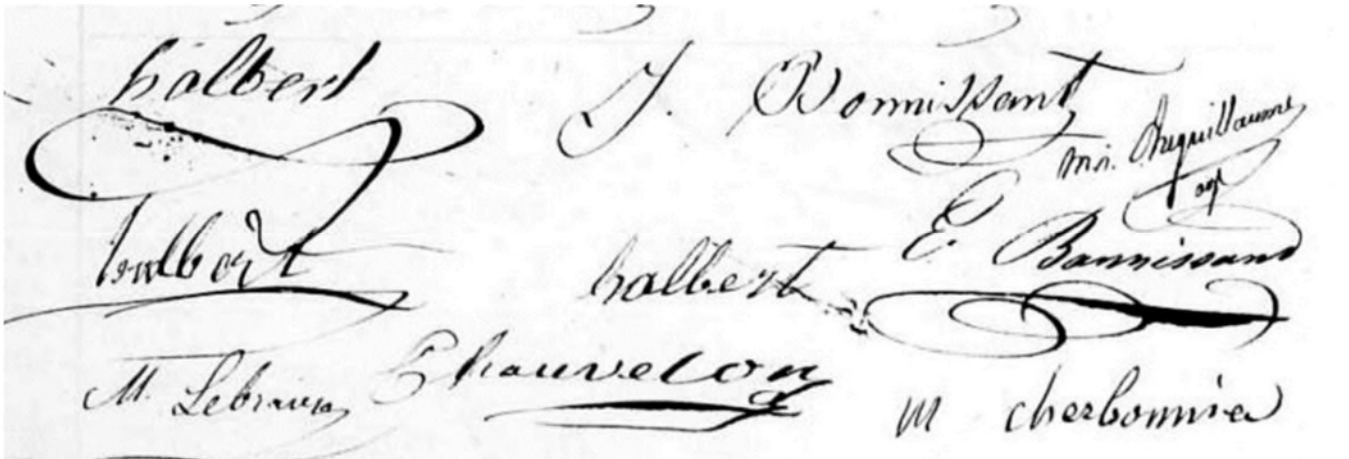
*à droite
Mathurin BONNISSANT
prêtre
manifestement avant son départ
pour le Canada*

Mathurin Bonnissant a 34 ans lors de son 1er mariage avec une jeune fille de 18 ans, qui meurt peu après, et il attendra quelques années pour se remarier avec une veuve Marie Françoise Soulard, dont nous descendons.

Mathurin BONNISSANT °Chantenay (44) 12.3.1772 †Nantes 13 février 1833 Fils de Pierre-Nicolas BONNISSANT & de Catherine DOUILLARD. x1 Nantes 3^e division 6 août 1806 Marie Marthe PALVADEAU °Chantenay 5 août 1787 †Nantes 3e 18 février 1807 x2 Nantes 26 septembre 1814 Marie-Françoise SOULARD °Le Loroux-Botttereau 31.8.1776 †Nantes 16 août 1837 Voir famille SOULARD
1-Mathurin-Claire BONNISSANT °Nantes 12 août 1816 « ordonné prêtre de Saint-Sulpice le 19 décembre 1840 il immigre au Canada le 24 octobre 1847, Prêtre de l'église paroissiale de Montréal. Il décède le 14 novembre 1886 ». **SP**
2-Joséphine-Marie BONNISSANT °Nantes 12 août 1816 †Nantes 3.11.1870 Demi-soeur de la tante Lebraire x1 Nantes 2.7.1838 Jean **HALBERT** °Le Loroux-Botttereau(44) 6.4.1804 †Nantes 25.9.1851 x2 Nantes 2.2.1853 Etienne **CHAUVET** °Rouans Boulanger. Fils de Jean et de Victoire Péron Dont postérité suivra

Joséphine-Marie Bonnissant x1838 Jean Halbert

Mariage à Nantes 2°C « le 2 juillet 1838 sont comparus Jean Albert, boulanger, fils majeur de Joseph Albert, tonnelier, consentant, et de feu Marie Magdelaine Rouleau son épouse, décédée au Loroux-Botttereau, né le 16 germinal an XII au Loroux-Botttereau, domicilié à Nantes, rue de Gorges, 3°C, d'une part, et Joséphine Marie Bonnissant, épicière, fille majeure de feu Mathurin Bonnissant, marchand et Marie-Françoise Soulard son épouse, décédé à Nantes, née le 12 août 1816 à Nantes, y domiciliée place Saint Pierre, 2°C... en présence de Henri Albert, tonnelier, 34 ans, demeurant quai de la Fosse, Augustin Albert, sabotier, 33 ans, demeurant rue saint Jacques, tous deux frères de l'époux, Henri Chauvelon maître au cabotage, 47 ans, cousin par alliance de l'épouse, demeurant à Chantenay, et Eugène Bonnissant, constructeur de navire, 30 ans, cousin germain de l'épouse, demeurant quai des Salorges, monsieur Cheguillaume. »



Joséphine Bonnissant était boulangère rue St Jacques. La boulangerie existe toujours rue St Jacques, en voici la preuve sur Internet. Les propriétaires ont souvent changé !

Joséphine-Marie BONNISSANT °Nantes 12.8.1816 †Nantes 3.11.1870 Fille de Mathurin BONNISSANT et de Marie-Françoise SOULARD Demi-soeur de la tante Lebraire x1 Nantes-2°C. 2 juillet 1838 Jean HALBERT °Le Loroux-Bottereau (44) 6.4.1804 †Nantes 25.9.1851 x2 Nantes 2.2.1853 Etienne CHAUVET °Rouans Boulanger. Fils de Jean et de Victoire Péron
 1-Henri HALBERT °Nantes 17.2.1847 Dont postérité HALBERT
 2-Edouard HALBERT °Nantes 5.9.1850 Dont postérité HALBERT
 3-Etienne CHAUVET °Nantes 7.12.1854 †Nantes 6.12.1914 x 26.4.1880 Mathilde PERTHUIS °13.6.1861 †7.7.1944 fille de Louis et Jeanne ROUL Dont postérité suivra

Edouard Halbert x1875 Marie-Elisabeth Mounier

Edouard Halbert x1907 Madeleine Allard

Etienne Chauvet x 1880 Mathilde Perthuis



*Etienne Chauvet
boulangier
à la boulangerie HALBERT
rue st Jacques Nantes
dont nombreuse postérité*

Etienne CHAUVET °Nantes 7.12.1854 †Nantes 6.12.1914 Fils d'Etienne CHAUVET et de Joséphine BONNISSANT x 26.4.1880 Mathilde PERTHUIS °13.6.1861 †7.7.1944 fille de Louis et Jeanne ROUL
Dont postérité

- 1-Etienne CHAUVET (1881-1945) x Isabelle PEIGNARD Dont postérité
- 2-Louis CHAUVET (°17-2-1883, †2-2-1893)
- 3-Mathilde CHAUVET (1884- 1974) x Auguste **PICHOT** Dont postérité
- 4-Henri CHAUVET (1885-1957) x1 Renée SORIN x2 Elisabeth CHOBLET Dont postérité
- 5-Marie CHAUVET (1887-1966) x Gustave **CASSIN** Dont postérité
- 6-Edouard CHAUVET (°1-8-1887, †29-11-1888)
- 7-Marcel CHAUVET (°7-9-1889, †15-11-1916 à la Guerre)
- 8-Madeleine CHAUVET (°1-10-1891, †21-12-1891)
- 9-Pierre CHAUVET (°31-7-1893, †13-7-1915 à la Guerre)
- 10-André CHAUVET (1895-1976) x Jane NINO Dont postérité
- 11-Germaine CHAUVET (1897-1962) x Paul **BONNET** Dont postérité
- 12-Paul CHAUVET (°27-12-1897, †29-12-1897)
- 13-Yvonne CHAUVET (1899-1981) x Armand **PEIGNARD** Dont postérité
- 14-Jean CHAUVET (1904-1987) x Marie-Jeanne COINTEPAS Dont postérité

Jean-Laurent Bonnissant x 1767 Anne Cadou

Chantenay « le 24 février 1767 bénédiction nuptiale Jean Laurent Bonnissant fils majeur de feux Thomas Bonnissant et d'Yvonne Commis ses père et mère, originaire de la paroisse de St Servan, évêché de St Malo, et Anne Cadou, décrétée de justice de feux Louis Cadou et Elisabeth Maisonneuve, en présence des soussignés Pierre Bonnissant, Mathurin Chaussée, Catherine Douillard femme de Pierre Bonnissant »

Ils demeurent au Moulin des Poules¹⁸

Elle est « inhumée le 24 juillet 1790 au cimetière de Chantenay Anne Cadou, décédée au moulin des Poules, âgée de 46 ans, veuve de Jean Laurent Bonnissant, en présence de Julien Guerin beau frère de la défunte et Rolland Bonnissant son fils (s) »

¹⁸ **Rue Aregnaudeau** Sixième arrondissement. Paroisse de Sainte-Anne. Anciennement Petit chemin du Moulin des Poules, ayant porté aussi le nom de Mont Nouël, la voie changeait d'appellation le 23 janvier 1900. On y voyait, en 1824, un vague planté de peupliers, mais c'était encore un chemin contesté, et en 1843, deux propriétaires en revendiquent la propriété contre la Ville. En 1868 (les droits de la commune avaient été reconnus), il est parlé de la vente du sol de la rue, dont l'utilité comme passage est complètement nulle ; enfin, dans un exposé de 1869, nous lisons : « l'ordonnance royale du 5 septembre 1839 a eu pour effet de déclasser l'ancienne rue du Petit Chemin du Moulin des Poules, cette rue a été remplacée au plan de la Ville par celle du Chemin du Moulin des Poules, et l'ancienne rue ayant été circonscrite à l'état de passage, les propriétés riveraines de cette rue et de la nouvelle se trouvent desservies par deux voies presque contiguës ». Aregnaudeau, corsaire, originaire de la Vendée, fit beaucoup parler de lui sous le premier Empire. Il reçut un sabre d'honneur des mains de l'Impératrice Joséphine, à son passage à Nantes, et disparut en mer, sans que l'on ait jamais su ce qu'il était devenu.

Ils ont eu 12 enfants mais ne laissent que 5 enfants qui sont mineurs avant le 5 août 1790 : « Vente¹⁹ des meubles et effets dépendant de la succession de feu Jean Bonnissant et Anne Cadou sa femme, fait à la requête du sieur François Maisonneuve, tuteur des 5 enfants mineurs desdits feux Bonnissant et femme montant à la somme de 1 872 livres ; - Procès verbal d'argenterie fait à la monnaie de cette ville montant à la somme de 157 livres 10 sols, fait à requête dudit sieur Maisonneuve »

« Le 13 septembre 1790²⁰, par devant les conseillers du roy notaires à Nantes soussignés avec soumission et prorogation de juridiction au siège présidial dudit Nantes y promise et jurée par les parties cy après furent présents le sieur Julien Marie Lemerle marchand voilier demeurant au bas de la Fosse paroisse saint Nicolas de cette ville d'une part, et le sieur **François Maisonneuve marchand Me sellier et carrossier au nom et comme tuteur du sieur Jean Bonnissant fils mineur des feus sieur Jean Bonnissant constructeur de navires et demoiselle Anne Cadou** ses père et mère, demeurant ledit sieur Maisonneuve sur les Contrescarpes même paroisse susdite de saint Nicolas d'autre part, entre lesquelles parties s'est ce jour fait et passé l'acte d'engagement et brevet d'apprentissage qui suit et par lequel ledit sieur Maisonneuve a engagé et engage chez et envers ledit sieur Lemerle, en qualité d'apprentif de l'état et métier de voilier ledit Jean Bonnissant son mineur âgé d'environ 16 ans, pour et pendant le temps de 2 ans et demi, qui commenceront à courir de ce jour, duquel état de voilier il a fait essay chez ledit sieur Lemerle et a déclaré audit sieur Maisonneuve son tuteur faire choix et désirer l'apprendre pour se procurer les moyens de (f°2) gagner honnestement sa vie, pendant lequel temps du présent engagement ledit Bonnissant apprentif sous l'autorité dudit sieur Maisonneuve son tuteur promet et s'oblige de travailler assidument, avec vigilance et aux heures ordinaires audit état et métier de voilier, sans le pouvoir sous aucun prétexte absenter que du consentement dudit sieur Lemerle son maître ou pour cause de maladie, lequel temps d'absence auxdits car il sera tenu de récompenser à la fin du présent engagement, même au cas de levée pour le roy, celui qu'il aura employé au service, et d'obéir audit sieur Lemerle son maître ou aux ouvriers préposés de sa part en tout ce qui lui sera commandé de licite concernant ledit état de voilier, et y ayant rapport, auquel cas d'absence soit pour les causes cy dessus, ou par dégouts du métier, libertinage ou autrement, ledit sieur Maisonneuve son tuteur sera tenu de le représenter autant de fois qu'il s'absentera pour lui faire remplir et accomplir lesdits deux ans et demy de son présent engagement et récompenser le temps qu'il aura perdu, à peine de tous dépens, dommages et intérêts envers ledit sieur Lemerle qui seront réglés au dire de 2 experts maîtres de l'état de voilier à l'amiable ou autrement, tout quoy ledit sieur Lemerle a accepté et accepte, s'obligeant de sa part à montrer et enseigner ou faire montrer de son métier et à son possible audit Bonnissant son apprentif, sondit état et métier de voilier, sans lui en rien cacher ny celer, de la nourrir et coucher pendant le temps de son présent engagement, lui donner **3 demies chopines de vin (f°3) par jour**, et lui fournir de toile fourrure pour gilets et culottes de travail, sans estre tenu de le blanchir, et au surplus de le traiter humainement et comme l'on fait pareils apprentifs, le réprimant et corrigeant toutefois au besoin avec douceur pour son avancement ; le présent engagement au surplus fait et accordé entre les parties **moyennant la somme de 250 livres par argent**, moitié de laquelle somme ledit sieur Lemerle déclare avoir reçue dudit sieur Maisonneuve tuteur qui promet et s'oblige audit nom de luy payer et compter l'autre moitié à la moitié du temps du présent engagement, à tout quoy faire, exécuter et accomplir se sont lesdites parties, ledit Bonnissant apprentif sous l'autorité dudit sieur Maisonneuve son tuteur, obligées et s'obligent, chacune en ce que le fait les touche et concerne, sur tous leurs biens réels et mobiliers, présents et avenir, pour à deffaut y estre en le tout contraintes suivant les ordonnances, partant jugé et condamné, fait et passé audit Nantes ès études sous les seings desdites parties et les notres »

Jean-Laurent BONNISSANT °Saint-Servan (35) 1734 †Chantenay 18 janvier 1789 « inhumé au cimetière le **sieur Jean Laurent Bonnissant constructeur de navire**, décédé avant-hier à l'Hermitage, âgé d'environ 55 ans, en son vivant époux de demoiselle Anne Cadou, en présence des sieur Rolland et

¹⁹ AD44-2C3081 contrôle des actes : déclaration le 5 août 1790 de la vente des meubles devant Joubert greffier de la Hunaudais (fonds inexistant aux Archives, donc impossible de trouver l'acte original)

²⁰ AD44-4E2/0434

Jean Bonnissant fils du deffunt – signé Julien Guerin, Mathurin Chaussé » x Chantenay 24 février 1767
Anne CADOU †Chantenay 24 juillet 1790

- 1-Jean BONNISSANT °Chantenay 16 mars 1768 « baptisé Jean né ce jour fils de Jan Laurens Bonnissant et d'Anne Cadou son épouse, a été parrain Pierre Bonnissan (s) marraine Marie Cadou – signé Jant Bonnissant, Pierre Bonnissant, La Bonnissant, Mathurine Bonnissant » †Chantenay 2 février 1774 « décédé hier au moulin des Poules âgé de 6 ans fils du sieur Jean Bonnissant et d'Anne Cadou, présent Rolland Hubert son oncle » **SP**
- 2-Rolland BONNISSANT °Chantenay 24 juin 1769 « baptisé Rolland né d'hier à l'Hermitage fils de Jean Bonnissant charpentier de navire et Anne Cadou son épouse, ont été parrain Rolland Hubert (s) et marraine **Mathurine Bonnissant (s) tante maternelle de l'enfant** » **Postérité inconnue, présent au décès en 1789 de son père, en 1790 à celui de sa mère**
- 3-Pierre Louis BONNISSANT °Chantenay 25 août 1770 « baptisé Pierre Louis né ce jour à l'Hermitage de Jean Bonnissant charpentier et Anne Cadou, parrain Pierre Gillet marchand de bois (s) marraine Elizabeth Cadou tante au maternel » †Chantenay 18 décembre 1772 « décédé au moulin des Poules âgé de 2 ans et demi » **SP**
- 4-Julien BONNISSANT °Chantenay 29 mai 1772 « baptisé Julien né ce jour de Jean Bonnissant marchand de bois et Anne Cadou, parrain Julien Guerin oncle au maternel de l'enfant, et Catherine Douillard (s) tante au paternel » †Chantenay 3 octobre 1774 « décédé d'hier au moulin des Poules âgé de 28 mois, fils de Jean et Jeanne Cadou » **SP**
- 5-Jean BONNISSANT °Chantenay 12 avril 1774 « baptisé Jean né ce jour au moulin des Poules fils du sieur Jean Bonnissant marchand de bois et demoiselle Anne Cadou son épouse, parrain Mathurin Chaussée oncle de l'enfant et marraine Marie Gele épouse de Bertevin Fromentin » **Postérité inconnue**
- 6-Anne Jacqueline BONNISSANT °Chantenay 23 août 1775 « baptisée Anne Jacqueline née ce jour au moulin des Poules fille du sieur Bonnissant charpentier fabriqueur designé et de Anne Cadou, parrain le sieur Arnaud Radé marraine Jacqueline Lebeuf femme de Pierre Babonneau » †Chantenay 27 septembre 1777 « inhumé Anne Bonnissant morte d'hier au moulin des Poules âgée de 2 ans » **SP**
- 7-Victoire-Anne BONNISSANT °Chantenay 3 novembre 1776 « née d'hier au moulin des Poules filles du sieur Jean Bonnissant constructeur marquillier en charge et demoiselle Anne Cadoux son épouse, parrain Nicolas Moraud (s) et marraine demoiselle Anne Hubert (s) »
- 8-Françoise Félicité BONNISSANT °Chantenay 27 mai 1778 †Nantes 22 avril 1847 Lingère à son mariage x Nantes 4°arrondissement 1er germinal an X (22 mars 1802) Louis Marie **DUFORT** °Paimboeuf 29 janvier 1759 veuf de Marie Catherine Gloria, fils de feu Jean Dufort et Marie Bior. Grayeur à son mariage. Aucun Bonnissant présent au mariage **Postérité inconnue**
- 9-Etienne Alexis BONNISSANT °Chantenay 3 septembre 1780 « baptisé Etienne Alexis née hier à l'Hermitage du sieur Jean Laurent Bonnissant constructeur ancien marquillier de cette paroisse et de demoiselle Anne Cadou son épouse, parrain Roland Bonnissant frère du baptisé (s) marraine Antoine Marie Faraud » †Chantenay 9 janvier 1783 « inhumé Etienne Alexis décédé hier à l'Hermitage âgé de 28 mois, vivant fils du sieur Jean Bonnissant et demoiselle Anne Cadou, en présence de Rolant Bonnissant et Elisabeth Cadoux tante de l'enfant » **SP**
- 10-Marie-Anne BONNISSANT °Chantenay 2 août 1782 †Chantenay 31 août 1783 « inhume Marie morte d'hier à Pilleux, âgée d'un an, vivante fille du **sieur Jean Bonnissant constructeur de navire** et de Anne Cadou » **SP**
- 11-Adélaïde Victoire BONNISSANT °Chantenay 1er décembre 1784 « baptisée Adélaïde Victoire née hier à l'Hermitage fille du sieur Jean Laurent Bonnissant constructeur et de demoiselle Anne Cadou son épouse, ont été parrain le sieur Rolland Guillaume Hubert cousin germain de l'enfant et marraine demoiselle Adélaïde Bonnissant sœur » †Nantes 3°C 15 mars 1839 « Le 15 mars 1839 ont comparu messieurs Gustave Adolphe Marie Laffon, marchand, âgé de 28 ans, et Louis Marie Alexandre Petitjean, employé des contributions indirectes, âgé de 28 ans, tous les 2 gendres de la deffunte ci après et demeurant rue de Gorges 6, les quels ont déclaré que **Adélaïde Victoire Bonnissant**, marchande, épouse de monsieur Charles Louis Marie Lamy, capitaine de navires, est décédée en sa demeure rue de Gorges 6, 3e Canton » x Charles Louis Marie **LAMY** Dont postérité suivra
- 12-Anonyme BONNISSANT °Chantenay 16 mars 1785 **SP**

Adélaïde Bonnissant x Charles Lamy

Elle est inhumée à Nantes « Le 15 mars 1839 ont comparu messieurs Gustave Adolphe Marie Laffon, marchand, âgé de 28 ans, et Louis Marie Alexandre Petitjean, employé des contributions indirectes, âgé de 28 ans, tous les 2 gendres de la deffunte ci après et demeurant rue de Gorges 6, lesquels ont déclaré que **Adélaïde Victoire Bonnissant**, marchande, épouse de monsieur Charles Louis Marie Lamy, capitaine de navires, est décédée en sa demeure rue de Gorges 6, 3e Canton »

Adélaïde Victoire BONNISSANT °Chantenay 1er décembre 1784 †Nantes 3°C 15 mars 1839 Fille de Jean BONNISSANT et Anne CADOU x Charles Louis Marie **LAMY** capitaine de navires

1-Fille LAMY x Gustave Adolphe Marie **LAFFON**

2-Fille LAMY x Louis Marie Alexandre **PETITJEAN**

à travers les archives de Loire-Atlantique**registre indicateur de la table alphabétique du répertoire des formalités**

Bonnissant 19/196 → table alphabétique 2Q14509 qui est en ligne

table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires

En ligne, référence ci-dessus. En **rouge** = à faire

Eugène Félix	constructeur	Nantes	190/229	
Françoise Félicité		Nantes Misery	39/263	
Mathurin Clair	vicaire	Nantes et Montréal	44/251 69/252	2Q14559
Joséphine	femme Chauvet	Nantes	153/412 52/935	2Q21538 2Q14542

2Q14542 case 935 Joséphine Bonnissant femme Chauvet - Registre des formalités 786 article 15 du 13 janvier 1869 acquêt → **2Q9188 incommunicable mauvais état**

2Q21538 case 412 (la 411 donne Henry Halbert boulanger rue st Jacques à Nantes, et la même chose) Marie-Joséphine Bonnissant femme Halbert ci-dessus

- 326 - 67 - 12 septembre 1845 - acquêt - 2 500 F
- **141 - 94 - 1er septembre 1898 - 2 300 F - périmée**
- **146 - 295 - 9 octobre 1899 - 2 300 F - périmée**
- **172 - 268 - 9 novembre 1844 - 1441**
- **195 - 468 - 12 septembre 1848 - 2 500 F**
- **302 - 92 - 19 novembre 1862 - 1111/82 - 27 mars 1872**

1838 : succession de Françoise Soulard

Succession de Françoise Soulard épicière n°60 place st Pierre décédée le 25 août 187 veuve Bonnissant :
« Le 13 février 1838²¹ a comparu demoiselle Marie Juditte Lebraire marchand épicière demeurant à Nantes place St Pierre n°7 agissant en privé nom et se portant fort pour ses frère et sœur utérins Joséphine Marie et Mathurin Clair Bonnissant, la première demeurant avec la comparante et le second étudiant demeurant au grand séminaire de cette ville, tous trois sont héritiers de leur mère, dame Françoise Soulard, veuve en premières noces de Pierre Antoine Lebraire et en secondes du sieur **Mathurin Bonnissant, suivant**

²¹ AD44-3Q16-3095 enregistrement des successions 2e bureau Nantes.

déclaration faite en ce bureau le 26 juillet 1833 n°585, morte le 15 octobre 1837. Laquelle comparante a déclaré que la succession de la défunte se compose de :

Mobilier : Elle a déposé un état estimatif des biens mobiliers montant 1 206,77 F y compris le prorata des fermages des biens qu'on va désigner.

Immeubles : Il dépend de la première communauté de la défunte 2 moulins à vent dit les moulins des Herses sis à Nantes sur la route de Clisson, affermés avec les dépendances aux sieurs Pineau et Gottraux par bail du 22 septembre 1829 passé devant Me Citerne notaire à Nantes, moyennant 450 F dont la moitié à la succession

Madame Bonnissant a hérité de sa fille Aimée Lebraire, morte en 1813, du quart de cette dernière succession ou du huitième au grand qui est 259,12 F

Il dépend de la seconde communauté une maison avec jardin sise à Nantes route de Clisson en face du moulin des Herses et qu'occupait la défunte estimée 150 F

et 6 ares de terre en 2 morceaux 12 F TOTAL 162 F dont moitié à la succession soit 81 F

Madame Bonnissant était donataire d'un quart de son mari suivant ladite déclaration 20,25

à la succession 101,25

Ladite défunte avait également recueilli de sa fille Aimée Lebraire le huitième au grand d'une maison sise à Nantes rue de Vertais n°30 du propre à Mr Lebraire, non louée estimée 220 F dont le huitième revient à 29,50 F

Total des revenus de la succession 381,27 F donnant un capital de 7 637,70 F

1848 : acquêt par Henri Halbert et Joséphine Bonnissant

« Le 12 septembre 1848²² devant Me Eugène Riom et son collègue notaires à Nantes soussignés a comparu madame Catherine Suzanne Breton, veuve de monsieur Jean Baptiste Perrochon, rentière, demeurant à Nantes, laquelle a par ces présentes vendu cédé et transporte avec garantie de tous troubles, éviction, privilèges, hypothèques et autres empêchements généralement quelconques, à **monsieur Henri Halbert boulanger et madame Joséphine Marie Bonnissant son épouse (f°2) demeurant à Nantes rue st Jacques n°66**, présents et acceptant, acquéreurs solidaires, une maison située à Nantes rue Saint Jacques n°66, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage supérieur et d'un grenier au dessus et un jardin y attenant, dans lequel il existe un cellier surmonté d'une chambre à feu et sur laquelle est un faux grenier. Cette maison est bornée nord par madame veuve Brunet, au sud par monsieur Drouet, à l'ouest par monsieur Audibert et à l'est par la rue saint-Jacques, le tout d'une contenance en superficie de 261,78 m², telle que cette propriété se poursuit et comporte avec toutes ses dépendances, sans réserve, et qu'elle est plus amplement désignée dans un procès verbal d'expertise dressé par monsieur Drunel architecte à Nantes le 7 avril 1837 déposé à l'étude de Me Maujouan notaire à Nantes. Origine de propriété : cette propriété appartenait à madame veuve Perrochon pour en avoir fait l'acquisition de monsieur Yves Marie Hunault, perruquier, demeurant à Nantes rue des Chapeliers, par acte passé devant Me Maujouan à Nantes le 25 septembre 1839, moyennant 3 800 F ... (f°3) ... monsieur Huneau en était propriétaire pour l'avoir acquise sur la licitation poursuivie à sa requête comme commun en biens avec madame Marie Henriette Legrand sa feu épouse, et comme tuteur du mineur Charles Adolphe Hunault son fils, qu'en celle de Jean Baptiste Hunault et mademoiselle Marie Henriette Hunault ses 2 autres enfants majeurs, suivant adjudication rapportée par Me Maujouan le 12 juin 1837 ; elle dépendait de la communauté légale qui avait existé entre les époux Hunault pour avoir été acquise par eux de monsieur Pascal Blanchard, aux fins d'un contrat passé devant Me Chemeau notaire à Nantes le 24 mars 1829 ; monsieur Blanchard la tenait de madame Marie Jeanne Chauveau qui la lui avait vendue aux fins d'un contrat rapporté par Me Bousseau notaire à Nantes le 20 février 1823 ; elle appartenait à cette dernière comme l'ayant acquise conjointement avec Yves Chauveau son frère de madame Marie Bayou veuve Jacques Gaudin aux termes d'un contrat dressé par Me Debrenne notaire à Nantes le 29 décembre 1801, comme seule héritière de son frère décédé. Charges : ... (f°4) ... monsieur et madame Halbert entrèrent en jouissance par la perception des revenus et de biens présentement vendus à compter du 1er janvier 1849 -

²² AD44-2Q1497 n°67 septembre 1848 - registres de formalités l'inscription hypothécaire

Prix à ces conditions : cette vente est faite moyennant la somme de 2 500 F que monsieur et madame Halbert s'engagent solidairement à payer à madame veuve Perrochon dans 10 ans à partir de ce jour avec faculté par eux de pouvoir se libérer par somme partielle d'au moins 500 F chacune en prévenant toutefois madame veuve Perrochon 2 mois d'avance, et par écrit ; cette somme de 2 500 F sera productive d'intérêts à partir du jour de l'entrée en jouissance à raison de 5% par an payables en 2 termes et par 6 mois le 1er juillet et le 1er janvier de chaque année et diminueront en proportion et au fur et à mesure des paiements partiels qui seront faits ; pour garantie de ce prix, la maison restera hypothéquée par privilège au profit de madame Perrochon et pour plus grande garantie le sieur et dame Halbert seront tenus, ce à quoi ils se sont obligés, d'assurer et de tenir assurée contre l'incendie la maison présentement vendue pendant tout le temps qu'ils ne seront pas libérés et dès maintenant ils ont cédé à madame veuve Perrochon toutes les sommes (f°5) qui seraient reçues en cas de sinistres ... »

1852 : succession d'Henri-Jean Halbert

« Le 11 mars 1852²³ a comparu dame Joséphine Marie Bonissant, veuve de M. Henri-Jean Halbert, boulangère demeurant à Nantes rue st Jacques n°66, agissant tant en son nom personnel comma donataire d'un quart en propriété et d'un quart en usufruit, aux termes d'un acte reçu de Bougouin notaire à Nantes le 14 juillet 1844 que comme tutrice légale de 1° Henri Edouard, 2° Edouard Marie Halbert, leurs 2 enfants mineurs, laquelle a déclaré que Henri-Jean Halbert, leur époux et père, est décédé boulanger à Nantes rue St Jacques n°66, le 25 septembre 1851 et que sa succession se compose de la moitié des valeurs ci-après :

1/ celles mobilières de la communauté ont été constatées par acte devant Me Bougouin notaire à Nantes du 18 novembre 1851 à 7 319 F

2/ argent comptant à 927 F

3/ déclarations active 2 947,26 F

total 11 193,26 F dont moitié de la succession 5 596,63 F

dont il revient à la veuve 1/ en propriété soit 1 399,15 F

1875 : succession de Josephine Bonissant

La succession²⁴ de Joséphine Bonissant femme Chauvet boulangère demeurant au 66 rue st Jacques est enregistrée le 3 avril n°218 et le 10 septembre 1875 n°70 pour un montant de 32 972 F et elle aurait fait un testament le 16 décembre 1868 reçu en décembre 1870 n°216 et en janvier 1871 n°179

« Le 3 avril 1871²⁵ enregistrement de la succession directe entre époux de Me Joséphine Bonissant veuve Halbert et épouse Chauvet, décédée à Nantes le 3 novembre 1870. A comparu M. Etienne Chauvet, boulanger à Nantes rue st Jacques n°66, tant pour lui que comme tuteur légal du mineur Etienne Chauvet son fils, lequel a déclaré ce qui suit : Joséphine Marie Bonissant, veuve en 1ères nocces de M. Henri Jean Halbert, épouse de 2èmes nocces de M. Etienne Chauvet, comparant, est décédée à Nantes, même maison, le 3 novembre 1870, laissant pour lui succéder 2 enfants du premier lit et un autre du second lit dénommés ci-après :

1-Henri Halbert garçon boulanger à Nantes rue st Jacques n°66

2-Edouard Halbert, mineur émancipé, soldat au 7e de hussards en garnison à Castres

3-Etienne Chauvet mineur âgé de 16 ans

Suivant contrat par devant Me Bougouin notaire à Nantes le 30 janvier 1853, les époux Chauvet Bonissant s'étaient mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, et par acte passé **devant Me Clavier notaire à Nantes le 16 décembre 1868 enregistré le 6 novembre 1870**, la de cujus a fait donation au profit dudit sieur Chauvet son second mari de l'usufruit de la moitié de tous les biens qu'elle délaisserait.

On observe que M. Henri Jean Halbert, premier mari de la de cujus est décédé à Nantes le 25 septembre 1851, et que **la déclaration de cette succession passée à Nantes le 11 mars 1852, vol. 209 n°256**, il

²³ AD44-3Q16-6122 successions Nantes 2ème bureau

²⁴ selon la table alphabétique des successions de Nantes ville en AD44-3Q-188 en ligne

²⁵ AD44-3Q16-6173 n°218 enregistrement des successions

résulte qu'il a laissé 2 enfants mineurs pour lui succéder, et que, par acte reçu de Bourgouin notaire à Nantes le 14 juillet 1844, il avait fait donation à ladite Joséphine Marie Bonnissant, son épouse, du quart en propriété et du quart en usufruit de tous les biens qu'il délaisserait.

La seconde communauté se compose de ce qui suit :

1-Meubles décrits dans un **inventaire dressé par Me Clavier notaire à Nantes les 6,7,14 et 16 décembre 1870, 5 et 6 janvier 1871** et dont la prise est de 12 641,90

2-Achalandage de la boulangerie 11 000

3-Argent comptant 6 885

4-Crédits de commerce 18 245

5-Dix obligations de la ville de Nantes n°127 à 136, cour 1 000, capital 10 000 et Intérêts à 4,5 % du 1er janvier c'est-à-dire Juillet 1870 au décès 161,25

6-Quarante obligations du Crédit Foncier de France certificats n° 64 731 et 51 474, cours 410 F, capital 16 400 F et intérêts au jour du décès 508,34

7-Créance Etienne Rondeau, obligation Billot notaire à Nantes 4 novembre 1869 2 000 F et intérêts au jour du décès 50 F

8-Rente annuelle et perpétuelle de 24,17 F due par Mathurin Clair Bonnissant : capital 485,40 F et arrérages de ladite rente 20,73 F

9-Prorata de fermage dus par Melle Daudain 204 F

10-Idem par M. Braud 24,16 F

11-Idem par M. Gauthier 36,10 F **TOTAL** 78 692,93 F

12-Indemnités dues à la communauté : par acte reçu de Eugène Riom notaire à Nantes le 7 septembre 1848, Mme veuve Perrochon avait vendu aux époux Halbert Bonnissant une maison et jardin situés à Nantes, rue st Jacques n°66, moyennant 2 500 F qui ont été payés le 2 juillet 1858 par la 2e communauté Chauvet Bonnissant

13-Il a été payé par la 2e communauté à M. Henri Edouard Halbert, pour ses droits dans la succession de son père et suivant **compte de tutelle dressé par ledit Me Clavier le 6 janvier 1869** 1 035,88 F

14-Par acte reçu de Clagier le 6 janvier 1869, Henri Edouard Halbert a vendu aux époux Chauvet Bonnissant les 3/16e lui revenant dans une maison située à Nantes rue st Jacques, 66, dépendant de la 1ère communauté moyennant 760 F payés par la 2e communauté à laquelle est due une indemnité

15-M. Mathurin Claire Bonnissant et Mme Bonnissant-Chauvet, suivant acte reçu de Bussy notaire à Nantes le 15 janvier 1819, devaient à M. Grousset une rente foncière et perpétuelle de 48,24 F comme héritiers de leur père et mère chacun par moitié. Par acte du 27 janvier 1864 M. Grousset, créancier, a transporté ladite rente aux époux Chauvet-Bonnissant moyennant 966,80 F. La moitié de cette rente étant propre à Mme Bonnissant-Chauvet, elle a été par conséquent éteinte avec l'argent de la 2e communauté, et est dû en conséquence à celle-ci une récompense.

16-Pendant la 2e communauté, il a été payé pour surcharge et reconstruction d'un mur mitoyen de la maison rue st Jacques n°66 300 F

17-Enfin, pendant cette 2e communauté, il a été fait des améliorations et reconstruction à la maison rue st Jacques n°66, lesquelles sont évaluées à 20 000 F **TOTAL** 103 775,22 F

Reprises de la succession :

1-Les droits de la 1ère communauté et succession 3 655,90 F

2-Apport en mariage de la de cujus 2 000 F

Reprises du mari :

1-Son apport en mariage 3 000 F

2-Aliénation d'immeubles propres suivant acte reçu de Billot notaire à Nantes le 23 juin 1863 1 200 F

3-Aliénation d'immeubles propres suivant acte reçu de Paumier notaire à Nantes le 16 février 1863 pour 1 000 F

Total des reprises des deux époux 10 758,0 F

Report des valeurs de la communauté 103 775,22

A déduire les reprises des deux époux 10 858,99

Reste 92 916,35 F dont moitié pour la succession est de 46 458,16 F

A ajouter les reprises de la succession 5 658,90 **TOTAL** 52 119,06 F

A déduite les 13/16e des indemnités désignées précédemment sous les n° 12,14, 16 et 17 qui s'élèvent ensemble à 23 563,01 F et qui sont relatives à une **maison sise à Nantes sur st Jacques n°16** 19 144,96 F
reste 32 972,03 F

Reçu à 1% sur 32 980 soit 329,80 F

Reçu à 3% sur 8 260 soit 247,80 F

Immeuble-acquet : Une tenue dite la Grande Ouche sise à Nantes route de Clisson consistant en logement et 1 ha 62 ares de jardin et pré, le tout d'un revenu brut de 408 F soit 408 F [**le capital sera ci-dessous estimé à 20 fois le revenu annuel**] dont moitié pour la succession est de 204 F

Immeubles propres : Maison, moulin, boulangerie, cour, 11 ares de jardin, le tout situé à Nantes, route de Clisson, et d'un revenu annuel de 300 F

Jardin situé au même lieu et contenant 5 ares, le tout de revenu de 20 F

Les 13/16e d'une maison sise à Nantes rue st Jacques n°66 consistant en rez de chaussée, premier étage, boulangerie et écurie, d'un revenu annuel de 1 000 F soit pour les 13/16e 812,50 F

TOTAL 1 336,50 F soit capital 26 730 F

Reçu à 1% sur 26740 (sic) soit 267,10 F

Reçu à 2% sur 6 700 soit 201 F

Affirmé sincère et véritable par le comparant soussigné : Signé Chauvet »

« Le 22 janvier 1875²⁶ devant Me Clavier et son collègue (Viaud) notaires à Nantes soussignés a comparu Mr l'abbé Joseph Martel prêtre du séminaire de Saint Sulpice de Paris, directeur économe du grand séminaire de Nantes, y demeurant, agissant au nom et comme mandataire général et spécial de Mr l'abbé Mathurin Claire Bonnissant prêtre du séminaire de Saint Sulpice de Montréal (f°2) demeurant à Montréal (province de Québec (Canada) aux termes de la procuration qu'il lui a conférée suivant acte reçu de Me Lafleur notaire à Montréal le 14 novembre 1874, dont expédition légalisée par le vice consul de France à Montréal, timbrée à l'extraordinaire et enregistrée à Nantes le 11 janvier ..., lequel a par ces présentes vendu en obligeant son mandant aux plus amples garanties **à Me Etienne Chauvet propriétaire demeurant à Nantes, route de Clisson**, à ce présent, qui accepte, la moitié indivise d'une maison et d'un jardin situés route de Clisson côté Nord, consistant en 2 corps de bâtiments contigus, le premier composé d'un rez de chaussée de 2 pièces avec cave et grenier et un jardin planté d'arbres fruitiers entouré de murs garnis d'espaliers, un cabinet d'aisance dans l'angle sud ouest du jardin, le tout d'une contenant d'environ 14 ares, l'autre moitié indivise appartient en vertu du procès verbal d'adjudication dressé par Me Clavier l'un des notaires soussignés qui en a gardé minute, le 5 décembre 1871, **au mineur Etienne Chauvet (f°3)** sous la tutelle naturelle et légale d'Etienne Chauvet susnommé son père, l'ensemble de cette propriété est bornée au nord et à l'ouest par madame veuve Bodineau, à l'est par l'hôpital et au sud par la route de Clisson, telle que ladite propriété et immeuble appartient à Mr l'abbé Bonnissant **pour l'avoir recueilli conjointement avec Mme Joséphine Marie Bonnissant sa sœur décédée, veuve en premières noces de Mr Jean Halbert et épouse en secondes noces de Mr Etienne Chauvet susnommé, dans la succession de Mme Marie Soulard leur mère veuve en premières noces de Mr René Antoine Lebraire, décédée dans le courant de l'année 1837, veuve en secondes noces de Mr Mathurin Bonnissant**, il résulte pour Mr l'abbé Bonnissant une possession paisible et incontestée de plus de 30 ans, l'absence de titres ne permet pas d'établir pour cet immeuble une origine de propriété plus précise, mais Etienne Chauvet a d'ailleurs déclaré formellement en dispenser les notaires soussignés. Entrée en jouissance : Mr Chauvet père sera propriétaire de la moitié indivise de l'immeuble présentement vendu au moyen des présentes et à compter de ce jour, et il en aura la jouissance par la perception à son profit (f°4) de la moitié des fruits et revenus dont cet immeuble est susceptible à compter du 25 décembre dernier, par rétroactivité, la moitié des revenus dudit immeuble antérieurs à cette époque étant expressément réservée à Mr l'abbé Bonnissant. Charges et conditions : la présente vente est faite aux charges et conditions suivantes que l'acquéreur s'oblige d'exécuter et

²⁶ AD44-2Q9393 n°990 janvier 1875 - registres de formalités l'inscription hypothécaire

d'accomplir : 1/ de prendre l'immeuble présentement vendu dans son état actuel sans pouvoir réclamer aucune indemnité ni diminution du prix et à prix fixe à raison des grosses ou menues réparations qui pourraient être à faire. Comme aussi sans garantie de la contenance, la différence en plus ou en moins entre la contenance réelle et la contenance dessus indiquée, variet elle d'un vingtième, devant faire le profit ou la perte de l'acquéreur - 2/ de souffrir les servitudes passives apparentes ou occultes continues ou discontinues pouvant gréver ledit immeuble en profitant de celles actives si aucunes en dépendent ... en faveur de la loi du 23 mai 1851 (f°5) - 3/ d'acquiescer la moitié des contributions foncières mises ou à mettre sur l'immeuble présentement désigné et autres charges de ville et de police à compter du 1er janvier présent, et de payer les frais et honoraires des présentes. Prix : la présente vente faite moyennant le prix de 3 100 francs, que Mr l'abbé Martel reconnaît avoir présentement reçu de Mr Chauvet en espèces ayant cours à la vue des notaires ... Passé à Nantes en l'étude de Me Clavier quai Brancas le 13 janvier 1875 »

autres Bonnissant

Guy Edouard Bonnissent †Nantes 21 avril 1998 (tables ref NAD2 525)



La Mouette²⁷, Avril 1941

Georges BONNISSANT †/1861 x Jeanne Victoire MESNIL †/1861

1-Pierre François BONNISSANT °Amonville-la-Petite (50) 26 octobre 1803 †Guérande 10 mars 1861 cabaretier aux Maisons Brulées x Caroline Françoise EON cabaretière, dont René Marie BRAIRE °ca 1837 « marin beau fils du defunt » (selon sépulture de 1861)

11-fille BONNISSANT x avant 1861 Joseph GUIMARD

12-Modeste François BONNISSANT °Guérande 11 juin 1842 « marin, fils de feu Pierre François, laboureur, et Caroline Françoise Eon, cabaretière, ci présente, et Jeanne Marie Thomère paludière 32 ans domiciliée au village des Maisons Mulets où elle est née le 25 juillet 1848 fille de Charles Thamère paludier et Michelle Baire » x Guérande 20 novembre 1880 Jeanne Marie THOMERE

13-Eugène Emile BONNISSANT °Guérande 21 août 1845 †/1910 « marin, fils de feu Pierre François Bonnissent, laboureur, et de Caroline Françoise Eon cabaretière ci présente, et Marie Renée Malenfant paludière 26 ans domiciliée au village de Clis où elle est née le 11 septembre 1849, fille de Louis, paludier, et feu Renée Pihel, en présence de Pierre Marie Braire, serrurier, 44 ans, frère utérin de l'époux, et Paul Eugène Georget sous brigadier des Douanes 49 ans, demeurant à Corsept, cousin germain de l'époux » x Guérande 9 octobre 1875 Marie Renée MALENFANT

131-Eugène Charles Marie BONNISSANT °Guérande 12 septembre 1878 « selon sa fiche militaire : ajusteur

132-Marcel Ernest BONNISSANT °Guérande 14 janvier 1889 « selon sa fiche militaire : ferblantier douanier domicilié à Guérande, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1,63 m – Degré d'instruction : 2 – Bon pour le service armé 18

²⁷ AD44 Presse en ligne en 2018

décembre 1910 – Incorporé au 68e régiment d'infanterie à compter du 8 octobre 1910, arrivé au cors et soldat de 2e classe ledit jour matricule R395. Envoyé dans la disponibilité de l'armée active le 20 septembre 1912 ; certificat de bonne conduite accordé. – Passé dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1912 – Classé affecté spécial des douanes du Havre comme prépose du Hâvre du 8 février 1913. Mis à la disposition de l'autorité militaire (décision n°14421 du 6 juillet 1915) arrivé au corps le 15 juillet 1915 – Passé du 129e régiment d'infanterie au 113e régiment d'infanterie en renfort sur le front le 22 août 1915 – Passé au 89e d'Infanterie le 19 novembre 1918 – Détaché à la Cie des Douanes de Charleville le 15 janvier 1919. Passé le 11 mai 1919 à la 3e Cie des Douanes de Collonges – Démobilisé le 17 août 1919 pour être mis à la disposition de l'administration des Douanes – Classé dans l'affectation spéciale de la 9e des Douanes au Hâvre comme préposé au Hâvre au 3 mars 1920 – Nommé préposé à St Brévin (direction de Nantes) du 22 mars 1921 – Guerre 14-18 : mobilisé du 2 août 1914 – Forteresse des Douanes – Caporal 23 avril 1917 – Blessé le 28 mai 1917 – Rentré au dépôt le 1er mars 1918 – Parti au centre d'instruction de Romorantin comme instructeur de la classe 1919 – Passé au bataillon d'instruction le 16 juillet 1918 – Nommé préposé à La Baule Escoublac direction de Nantes le 1er juillet 1927 – Dégagé des obligations militaires prévues par la loi du 11 mars 1928. Maintenu à la disposition du Ministre de la Guerre pour la Défense passive. – Est tombé en glissant dans l'escalier de la caserne chute qui a occasionné une fracture de l'humérus gauche à la partie Moyenne – Soldat énergique courageux pendant les moments les plus difficiles, s'est montré d'une crânerie superbe et d'un esprit de sacrifice remarquable. Blessé le 28 mai 1917 à Juvinaucourt plaie au pied gauche.